



Université Senghor

Université internationale de langue française
au service du développement africain

Opérateur direct de la Francophonie

**EDUCATION PATRIMONIALE DES JEUNES : L'APPORT DES PROGRAMMES SCOLAIRES EN
VIGUEUR AU CAMEROUN**

présenté par

Irène Marlyse NZOENGOU FOPA

pour l'obtention du Master en Développement de l'Université Senghor

Département Culture

Spécialité Gestion du Patrimoine Culturel

Sous la direction de

Pr. Emmanuel MATATEYOU

Directeur adjoint, Ecole Normale Supérieure de Yaoundé-Cameroun

le 18 - 04 - 2013

Devant le jury composé de :

Dr. Hdr. Jean-François Fau Président

Directeur du Département Culture, Université Senghor
d'Alexandrie

Mme. Gihane Zaki Examineur

Professeur d'Égyptologie, Université d'Hélwan, Directeur de
l'Académie d'Égypte à Rome

M. Bernard Schoeffer, Examineur

Chef du Service de Coopération à Radio France
International

Dédicace

A

Ma mère, Suzanne Fopa ;

Isacar Yinkou ;

Mon fils, Joram Fopa de Yinkou.

Trouvez en ce travail pour les uns, l'expression de ma Gratitude et pour l'autre, de mon Amour
inconditionnel.

Et à toi papa pour m'avoir mise à l'école...

Remerciements

La réalisation de ce travail n'aurait pas été possible sans la contribution d'un certain nombre de personnes relevant de plusieurs domaines (professionnel et enseignant). Nous tenons tout particulièrement à leur témoigner notre gratitude et notre reconnaissance pour le soutien, l'assistance et les conseils qu'ils n'ont eu cesse de nous prodiguer tout au long de la mise en œuvre de ce travail académique et professionnel. Il s'agit notamment de :

- Emmanuel Matateyou (Prof.) qui malgré ses multiples occupations a consenti à diriger ce mémoire ;
- Jean François Fau (Dr), Directeur du Département Culture pour sa disponibilité et ses conseils
- Vincent Seck, Spécialiste du Programme Culture et Silas Séraphin Bong, Assistant du Programme Culture au Bureau Régional de l'UNESCO à Yaoundé, pour l'encadrement qu'ils m'ont apporté durant mon stage ;
- Tous les enseignants du Département Culture et particulièrement ceux de la spécialité gestion du patrimoine culturel dont les enseignements ont orienté le cadre de cette réflexion ;
- Roger Justin Noah pour son aide, ses encouragements et sa présence (bien que virtuelle) à mes cotés ;
- Toute ma famille pour ce qu'elle n'a jamais cessé de m'apporter : son amour ;
- Tous mes collègues de l'université Senghor pour les échanges constructifs que nous avons eu durant ces dix-huit mois mémorables à Alexandrie,
- Toutes les personnes qui m'ont aidé et dont j'ai omis de citer les noms.

Je rends enfin grâce à Dieu car tout ceci n'aurait pas été possible sans sa bénédiction.

Résumé

La Culture est, depuis l'avènement du rapport de Brundtland et la déclaration de Johannesburg, reconnue comme un des quatre piliers du développement durable. Que ce soit par les industries culturelles (cinéma, livre, musique, théâtre), les industries créatives (artisanat, peinture, sculpture...) ou par le patrimoine culturel (tourisme culturel et les activités qui lui sont connexes), la culture est importante pour le développement socioéconomique des pays ; son intégration dans les plans stratégiques de développement des Etats est recommandée au niveau des plus hautes instances internationales, surtout pour les pays en voie de développement dont fait partie le Cameroun. Le Cameroun est un pays très riche de son patrimoine culturel et naturel mais il est aussi un des pays en Afrique où le patrimoine est peu promu, où le tourisme intranational n'est pas développé et où le tourisme en général ne rapporte pas à l'Etat le pourcentage économique que sa richesse culturelle est censée rapporter. C'est un pays où les industries autant culturelles que créatives ont du mal à émerger. Les camerounais ne connaissent pas ce potentiel culturel et semblent encore plus ignorer l'apport qu'il peut avoir dans le développement durable du pays. Ceci est dû au fait que les mesures de promotion (information, sensibilisation et éducation) de ce patrimoine auprès des populations sont insuffisantes. L'un des objectifs du millénaire pour le développement est l'éducation pour tous. L'éducation est, nous le pensons, un moyen efficace de sensibiliser les populations à l'importance du patrimoine pour le développement. Dans une perspective de durabilité, les jeunes sont une couche à considérer de façon particulière car ils sont non seulement les bénéficiaires de cet héritage, mais surtout ils constitueront plus tard les publics qui manquent aujourd'hui à nos musées, à nos sites patrimoniaux à nos salles de spectacle etc. Il est donc important qu'ils connaissent ce patrimoine, qu'ils l'aiment pour mieux le protéger. L'école est le lieu par excellence de la transmission des savoirs et des savoir-faire ; c'est aussi au Cameroun le lieu que fréquente la majeure partie des jeunes. Le présent travail étudie la possibilité de mener des actions d'éducation patrimoniale auprès des jeunes camerounais à travers une pédagogie de projets qui associe l'éducatif et le culturel et dont les thématiques sont basées sur les programmes scolaires appliqués.

Mots-clefs

Patrimoine, éducation, jeunes, programmes scolaires,

Abstract

Culture is, since the advent of the Brundtland Report and the Johannesburg Declaration, recognized as one of the four pillars of sustainable development. Whether through cultural industries (film, book, music, theater) creative industries (crafts, painting, sculpture ...) or cultural heritage (cultural tourism and activities that are related), culture is important for the socioeconomic development of countries and its integration into the strategic development plans of States is recommended at the highest international level, especially for developing countries which includes Cameroon. Cameroon is a country very rich in cultural and natural heritage, but it is also one of the countries in Africa where the heritage is not promoted, where domestic tourism is not developed, and tourism in general does not generate as much income to the Government as it should taking into consideration its cultural wealth. This is a country where cultural and creative industries are struggling to emerge. Cameroonians do not know the cultural potential and still seem to ignore the contribution it can have in the development of the country. This is due to the fact that activities for the promotion (information, awareness and education) of this heritage among populations are insufficient. One of the objectives of the Millennium Development Goals is education for all, education is, we believe an effective way, to raise awareness of the importance of heritage and development in a sustainable way; youth deserves particular consideration because they are not only the heirs of this legacy, but mostly they will be later the public that today is missing in our museums, our heritage sites and our theaters etc.. It is therefore important that they know this heritage they like in order to better protect it tomorrow. The school is the best place for the transmission of knowledge and know-how; it is also the place in Cameroon attended by the majority of young people. This work investigates the possibility of carrying out educational activities with young Cameroonians through educational projects which combine educational and cultural themes which are based on the curriculum applied.

Key-words

Heritage, education, youth, school, curriculum

Liste des acronymes et abréviations utilisés

ASRED : Association rencontre de développement

APE : Association des parents d'élèves

A.V.E.C : Alliance des villes européennes de culture

CFDD : Commission française de développement durable

DPC : Direction du patrimoine culturel

EPT : Education pour tous

ICCROM : Centre international pour la conservation et la restauration des biens culturels

ICOM : Conseil international des musées

ICOMOS : Conseil international des monuments et des sites

MINAC : Ministère des arts et de la culture

MINFOF : Ministère des forêts et de la faune

MINEPDED : Ministère de l'environnement, de la nature et du développement durable

OMD : Objectifs du millénaire pour le développement

O.P : Objectifs pédagogiques

RAPAC : Réseau des aires protégées d'Afrique centrale

SCEREN : Services culture édition ressources pour l'éducation nationale

UICN : Union internationale pour la conservation de la nature

UNESCO : Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture

WWF: World wildlife fund

WCS: Wildlife conservation society

Table des matières

Dédicace.....	i
Remerciements.....	ii
Résumé	iii
Abstract.....	iv
Liste des acronymes et abréviations utilisés	v
Table des matières	1
Introduction	4
1 LE PATRIMOINE AU CAMEROUN.....	7
1.1 Une richesse immense et diversifiée	7
1.2 La gestion du patrimoine au Cameroun.....	8
1.2.1 Le cadre juridique.....	8
1.2.2 Le cadre institutionnel	9
1.2.3 Les mesures de promotion auprès des populations.....	10
1.3 Problématique	11
1.3.1 Questions de recherche :	13
1.3.2 Hypothèses	13
1.3.3 Objectifs	13
1.3.4 Résultats attendus	14
2 ANALYSE DES CONCEPTS DE PATRIMOINE ET D'EDUCATION AU PATRIMOINE DANS LA LITTERATURE	16
2.1 Evolution du concept de patrimoine.....	16
2.1.1 Définition	16
2.1.2 Evolution du patrimoine et des lois sur sa protection	17
2.2 Education au patrimoine : revue de la littérature	19
2.3 Enjeux de l'éducation patrimoniale des jeunes au Cameroun	22
2.3.1 Le patrimoine dans le système éducatif au Cameroun.....	23
2.3.2 L'enjeu social et identitaire.....	24
2.3.3 L'enjeu économique	24
2.3.4 L'enjeu environnemental	25
2.4 Education au patrimoine : démarche pédagogique	26
2.4.1 La nécessité de la formation	27
2.4.2 Le rôle de la décentralisation	28
3 APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	29

3.1	La collecte de données.....	29
3.1.1	La recherche documentaire.....	29
3.1.2	La démarche de terrain	30
3.2	Résultats de l'enquête	30
3.3	Apport du stage professionnel.....	31
4	ORGANISATION D'UNE CLASSE-PATRIMOINE SUR LE SITE HISTORIQUE DE BIMBIA	33
4.1	Introduction.....	33
4.1.1	Contexte.....	33
4.1.2	Objectifs	34
4.1.3	Public cible	35
4.1.4	Zone d'intervention.....	35
4.1.5	Impacts du projet.....	36
4.2	Mise en œuvre du projet.....	37
4.2.1	Activités à réaliser	37
4.2.2	Planification et durée du projet.....	37
4.2.3	Moyens matériels et humains.....	40
4.3	Montage technique et financement du projet.....	41
4.3.1	Budgétisation	41
4.3.2	Les partenaires du projet.....	41
4.3.3	Risques	42
	Conclusion	43
	Bibliographie	45
	Annexes.....	48



Source : <http://cameroon.unblog.fr/2011/07/07/bimbia/>

Introduction

Contexte et justification

La notion de développement a évolué. Aujourd'hui, elle ne se limite plus seulement aux aspects économiques et industriels comme ça a longtemps été le cas. On parle, comme nous le constatons ces dernières décennies, de développement durable. Selon le rapport de Brundtland, « *le développement durable est un concept élaboré au cours des années 1980. Son objectif est de répondre aux besoins du présent, sans compromettre la capacité pour les générations futures de satisfaire les leurs* »¹. On comprend qu'il implique plusieurs aspects de la dimension humaine et sociale. C'est dans cette optique que l'on assiste à l'intégration de quatre secteurs dits clés dans le processus de développement durable l'Economie, l'Environnement, le Social et la Culture.

La culture a toujours été mise en marge des réflexions sur le développement. « *Dans les documents relatifs au développement durable, il n'est quasiment jamais question de culture* »². Le concept de développement ayant mis l'Homme au centre des préoccupations, n'a pris en compte que la satisfaction des besoins vitaux de celui-ci en tant qu'être biologique. Or, l'Homme est aussi un être culturel ; ses besoins vitaux, il les a souvent assouvis en s'appuyant sur ses pratiques culturelles ; pratiques sur lesquelles s'est aussi basée l'évolution des sociétés humaines, tel que le mentionne cet extrait du document de la Commission Française de Développement Durable (CFDD) :

*« Pourtant, le concept de développement durable n'est rien moins qu'un projet de civilisation. Et depuis les débuts de l'humanité, la civilisation est un processus - encore largement inachevé - fondé sur la culture, c'est-à-dire le déploiement de langages articulés, de savoir-faire, de rites, de coutumes, de croyances, de représentations du monde, de dessins, de constructions, de fabrications, d'inventions, d'accumulations de connaissances empiriques puis théoriques, etc... Autrement dit, processus de civilisation et culture sont absolument indissociables »*³.

La culture est aujourd'hui reconnue comme un secteur clé du développement durable. Cela se voit au plan économique avec le développement des activités qui la composent notamment dans les industries culturelles (cinéma, musique théâtre) et créatives (artisanat, sculpture, peinture) et celles qui lui sont connexes (tourisme culturel, restauration, hôtellerie, commerce, transport etc.) ou au niveau de la

¹ Brundtland Gro, Harlem, *Notre avenir à tous*, Commission des nations unies sur l'environnement et le développement, 1988, p. 51.

² Commission Française du Développement Durable, « culture et développement durable : un projet de civilisation » in Livre blanc des acteurs français du développement durable, Johannesburg, avril 2002, p. 91

³ CFDD, idem. p. 90.

protection de l'environnement avec des pratiques culturelles relevant du patrimoine immatériel telle que la possession d'une forêt sacrée dans l'Ouest du Cameroun, ont souvent contribué à préserver des zones naturelles⁴, mais aussi bien au plan social avec la culture comme facteur de cohésion sociale et de paix entre les peuples.

La question de la culture dans une optique de développement durable fait l'objet d'une réflexion accrue au plan mondial. Depuis l'avènement de l'agenda 21⁵ pour la culture à l'intention des pouvoirs locaux, on assiste à la reconnaissance de la culture comme quatrième pilier du développement grâce à sa prise en compte dans la convention de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles⁶. Cette prise en compte a été à l'origine de l'avancée des démarches des acteurs et des politiques locales qui affirment l'importance des aspects culturels dans l'évolution de la société et la pertinence de la culture comme dimension transversale des politiques publiques sur le développement.

Il est donc impératif au moment de relever les grands défis de développement, de donner à la culture la place qui lui revient de façon à lui permettre de jouer le rôle qui est le sien, dans le processus de développement durable, en l'intégrant effectivement dans les différentes politiques de développement des Etats et ce, par la mise en valeur des richesses culturelles de chaque pays. Les gouvernements africains et camerounais en particulier y sont interpellés. En effet, bien qu'ils soient dans un continent immensément riche ; aussi bien de son sol, de son sous-sol, de ses Hommes, que de son patrimoine culturel et naturel, les Etats africains ne parviennent pas à se développer. Les politiques de développement dans la plupart de ces Etats ont du mal à allier le patrimoine culturel à d'autres secteurs dans l'optique d'une démarche interdisciplinaire du développement.

C'est donc l'occasion pour nous, d'interpeller les dirigeants camerounais pour les amener à revoir la gestion du patrimoine dans le quotidien des populations ; de penser à une sensibilisation et une éducation accrues aussi bien des politiques que des populations surtout les jeunes car, ce sont les futures décideurs et ils devraient être éduqués à l'importance du patrimoine pour le développement.

L'éducation apparaît, comme un moyen important pour mettre en évidence, auprès des populations et des dirigeants, la place du patrimoine afin que celui-ci soit désormais intégré dans les politiques et programmes de développement au Cameroun. Dans un souci de durabilité des pratiques, l'éducation patrimoniale des jeunes est à mettre au premier plan comme le prône l'UNESCO dans ses différents

⁴ Dans la région des grassfield au Cameroun, certains rites et rituels traditionnels se déroulent dans des espaces appelés forêts sacrées où sont interdites la chasse et l'agriculture, seuls les initiés peuvent entrer dans ces forêts.

⁵ Agenda 21C : document de référence pour les politiques publiques culturelles et comme contribution au développement culturel, Barcelone, FUC, 2004, p.1.

⁶ UNESCO, 2005, convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

programmes⁷. De plus, comme on a coutume de le dire, "les enfants sont notre avenir", " l'enfant est le père de l'Homme, le citoyen de demain", en éduquant un enfant c'est un Homme qu'on forme.

Si le développement durable suppose un processus, cela signifie qu'il faille préparer au jour le jour, des personnes capables de prendre le relais et de mener le processus à son objectif, former des personnes dans tous les domaines qui interagissent dans l'optique du développement durable. La culture en tant que pilier du développement durable, n'échappe pas à cette logique car, la protection, la valorisation, la promotion et la sauvegarde du patrimoine passe aussi par sa transmission. Mais comment espérer qu'un héritage sera protégé, valorisé, sauvegardé et transmis à son tour, si celui à qui on le confie n'est pas préparé à ce devoir ? Parce que ça en est un ! C'est donc ici le lieu d'une interpellation à l'éducation patrimoniale des jeunes, futurs détenteurs de cet héritage culturel et naturel. Eduquer les jeunes au patrimoine c'est leur apprendre à le connaître, à l'aimer, à se l'approprier, mais surtout à prendre conscience de son importance dans l'évolution de la société dans laquelle ils vivent, de son importance sur le plan économique et sur le plan social.

Constat de départ : la culture au Cameroun n'est pas considérée à sa juste valeur ; les populations camerounaises et les jeunes en particulier, ne sont pas informés des questions de patrimoine et ne font pas le lien entre patrimoine et développement. L'éducation formelle au Cameroun n'intègre pas des activités patrimoniales.

La question qui sous-tend ce travail est celle de savoir Comment l'éducation formelle peut-elle servir d'appui à l'éducation patrimoniale des jeunes au Cameroun ; quelles actions pourraient être développées à cet effet ?

L'objectif visé étant de montrer que l'association d'activités patrimoniales, à certaines disciplines de l'éducation formelle permettent d'éduquer les jeunes au patrimoine ; de les intéresser à la culture et au patrimoine en particulier, non seulement comme source de loisirs, mais surtout comme source d'épanouissement identitaire, social et économique.

⁷ UNESCO, 36 C/5 programmes et budgets 2012-2013 GP IV : Culture.

1 LE PATRIMOINE AU CAMEROUN

1.1 Une richesse immense et diversifiée

"Toute l'Afrique en un voyage !" C'est par un slogan de ce type que l'on pourrait inviter les touristes à choisir comme prochaine destination le Cameroun. En effet, de par sa position géographique, la diversité de ses Hommes et des cultures, sa diversité naturelle et son histoire, le Cameroun a hérité d'un patrimoine riche et varié, à la fois culturel (matériel et immatériel) et naturel qui fait de lui une exception en Afrique.

«Ce pays est considéré comme une Afrique en miniature ou encore le microcosme de l'art africain tant au niveau de la diversité des paysages que des climats, des langues, des modes de vie et des sociétés. Les arts étant entièrement liés aux milieux, aux croyances et aux formes sociales. Le patrimoine camerounais riche et diversifié compte dans son répertoire un certain nombre de composantes qu'on peut lister ; ainsi nous avons les sites du patrimoine culturel, les villes historiques (Yaoundé, Buea, Limbé), les paysages culturels, les sites naturels [...], le patrimoine culturel mobilier, l'artisanat, le patrimoine documentaire, les traditions orales, les langues, les événements festifs, les rites et les croyances, la musique et le chant, les arts du spectacle, la médecine traditionnelle, la littérature, les traditions culinaires, les sports et jeux traditionnels, figures historiques »⁸.

Dans les ouvrages de géographie où le Cameroun est étudié, la description suivante est souvent faite : « Pays d'Afrique centrale, situé au fond du golfe de Guinée, au point de jonction des régions géographiques occidentale, centrale et septentrionale, le Cameroun est une terre de contrastes qui recèle des montagnes arrondies, des plaines torrides et arides des massifs isolés ; des collines et plateaux verdoyants. C'est un pays de grande culture ; peuplé depuis la préhistoire, il est le carrefour des grands courants migratoires qui ont conditionné son peuplement moderne. »⁹ Le Cameroun est considéré comme une Afrique en miniature à cause de la diversité des paysages, des climats, des langues, des modes de vie et des sociétés : au Cameroun on rencontre environ 250 ethnies.

Synthèse de l'Afrique noire à la fois soudanaise et sahélienne au nord et bantou au sud, avec toutes les formes intermédiaires des hauts plateaux de l'ouest et du nord-ouest, ce pays peut se vanter d'avoir des cultures dont certaines encore très vivantes, reflètent les multiples facettes de la rencontre de ses peuples. La diversité culturelle du Cameroun est due à la diversité des populations venues de presque

⁸ www.hanocultures.com, « Patrimoine du Cameroun », consulté le 18-11-2012.

⁹ Neba Suh, Aaron, *Géographie moderne du Cameroun*, Neba-Camden, N-J, Philadelphie, 1987, p. 6.

toute l'Afrique emportant avec elles leurs modes de vies, leurs croyances, leurs savoir-faire, pour s'installer aux quatre coins du Cameroun faisant de lui, le carrefour des grandes cultures africaines.

1.2 La gestion du patrimoine au Cameroun

La participation du secteur culturel au développement d'un pays à travers son patrimoine repose sur la qualité de la gestion de ce patrimoine. La gestion du patrimoine de manière classique inclut : la protection, la valorisation et la promotion des biens culturels (matériel et immatériel) et des biens naturels (parcs, réserves, paysages culturels). « Les conditions de gestion du patrimoine ont évolué ces dernières décennies et incluent aujourd'hui le renforcement de la participation des populations locales »¹⁰ mais pour que ces populations jouent effectivement le rôle qui est le leur dans cette action, elles doivent au préalable être renseignées sur ce qui doit être protégé et pourquoi ?

1.2.1 Le cadre juridique

Dans la gestion quelle qu'elle soit, il est important que les actions à mener se situent au sein de cadres légaux qui donnent les lignes directrices pour atteindre des résultats satisfaisants. Dans le cas de la gestion du patrimoine, il existe des instruments normatifs aux niveaux national et international.

La législation en matière de gestion du patrimoine au Cameroun s'appuie sur la loi N° 91/008 du 30 juillet 1991 portant protection du patrimoine culturel et naturel national. On peut lire à l'Art 1 alinéa 1 : « la protection du patrimoine culturel et naturel national est assurée par l'Etat » et à l'alinéa 2 : « les collectivités locales, associations et tiers intéressés participent le cas échéant à la mise en œuvre des actions y afférentes ». Comme le recommande l'UNESCO lorsqu'elle dit : « il appartient à chaque Etat partie à la présente Convention d'identifier et de délimiter les différents biens situés sur son territoire et visés aux articles 1 et 2 »¹¹, il est important de délimiter un champ référentiel pour le patrimoine c'est-à-dire de savoir sur quel type de patrimoine cette loi s'applique ; c'est pourquoi à l'Art. 2 alinéa 1 de la loi suscitée, on peut lire la définition qui suit : « le patrimoine culturel et naturel national est l'ensemble des biens culturels meubles et immeubles qui, à titre religieux ou profane, revêtent une importance notamment pour l'histoire, l'art, la pensée, la science, la technique et le tourisme ».

A l'examen de cette loi, on est en droit de dire qu'il y a une insuffisance dans son élaboration au niveau des actions de gestion du patrimoine national ; car, comme nous l'avons mentionné plus haut, la gestion du patrimoine tient en trois actions majeures : la protection (qui prend en compte : l'inventaire,

¹⁰ Patin, Valerie, « *Tourisme et patrimoine* », Paris, DF, p.77.

¹¹ UNESCO, 1972, Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, Art.3. p. 2.

la conservation et la restauration), la valorisation et la promotion des biens culturels dans le but de les sauvegarder pour les générations futures. Or, la présente loi ne concerne visiblement que l'aspect protection.

Au niveau des législations internationales, le Cameroun a ratifié la plupart des conventions qui existent en matière de patrimoine, notamment les différentes conventions de l'UNESCO concernant le patrimoine culturel et naturel¹². Mais il faut noter que les textes prévus dans ces différentes législations ne s'appliquent pour la plupart que si le pays a lui-même prévu des dispositions nationales en relation avec celles des textes internationaux, car la volonté politique nationale prime sur le désir international. A ce propos l'UNESCO dit : « En respectant pleinement la souveraineté des Etats sur le territoire desquels est situé le patrimoine culturel et naturel visé aux articles 1 et 2, et sans préjudice des droits réels prévus par la législation nationale sur ledit patrimoine, les Etats parties à la présente convention reconnaissent qu'il constitue un patrimoine universel pour la protection duquel la communauté internationale tout entière a le devoir de coopérer »¹³.

1.2.2 Le cadre institutionnel

Sur le plan national, il existe au Cameroun des institutions chargées de la définition et de la mise en œuvre des actions de gestion du patrimoine du pays. Le Ministère des Arts et de la Culture est l'institution administrative chargée de la mise en œuvre des différentes politiques culturelles nationales ; les décrets N° 92/245 du 26 novembre 1992 portant création d'un Ministère de la culture séparément de l'information et 2005/177 du 27 mai 2005, organisant le Ministère de la culture, assigne à celui-ci des missions spécifiques telles « la mise en œuvre et l'évaluation de la politique du gouvernement en matière de promotion et de développement culturels », la gestion du patrimoine est assurée par la Direction du Patrimoine Culturel (DPC). Créée par arrêté N° 91/008 du 30 juillet 1991, la DPC a pour mission de définir, organiser et suivre la mise en œuvre des différentes orientations en matière de patrimoine culturel.

A côté du Ministère et sa DPC, il existe des organisations internationales non-gouvernementales telles que l'UNESCO, l'ICOM, l'ICOMOS, l'ICCROM qui apportent leur appui technique et/ou financière aux institutions nationales dans la gestion du patrimoine. Le Ministère des forêts et de la faune (MIFOF) et le Ministère de l'environnement, de la nature et du développement durable (MINEPDED), les organisations non-gouvernementales UICN, PROPARGO, RAPAC (pour le patrimoine naturel). Parmi ces institutions, on cite aussi les écoles de formation telles que les instituts des Beaux-Arts de Foumban

¹² Voir en annexe, liste des conventions UNESCO ratifiées par le Cameroun.

¹³ UNESCO, Ibid. Art. 6. p. 4.

et Nkongsamba, l'institut du Sahel à Maroua, la filière Arts et Archéologie et la filière Tourisme de l'université de Yaoundé I, l'école des eaux et forêts de Mbalmayo etc.

1.2.3 Les mesures de promotion auprès des populations

Reflète de la diversité des peuples, des traditions, des histoires et de la nature de l'Afrique, le Cameroun est une véritable attraction touristique. Les slogans publicitaires encourageant une visite touristique au Cameroun invitent les touristes à découvrir l'Afrique en un voyage ; preuve de la richesse de la diversité tant culturelle que naturelle qui caractérise ce pays. Le touriste profane sera heureusement émerveillé par la réalité culturelle et naturelle des slogans suscités, en voyant la beauté des sites naturels et le pack folklorique des danses, des langues et des traditions et aussi l'architecture, les monuments historiques, les lieux de mémoire qui constituent le patrimoine culturel et naturel du Cameroun. D'un autre côté, le touriste averti sera lui aussi émerveillé, mais comprendra bien vite que quelque chose ne va pas ; et ce, en considérant le pourcentage des entrées touristiques¹⁴, la fébrilité du fonctionnement des industries culturelles et créatives, l'absence de dynamisme dans les transports tant aériens, terrestres que maritimes.

Comment un pays doté d'une richesse pareille ne figure pas au premier rang des destinations touristiques en Afrique et dans le monde, n'a que deux biens nationaux classés¹⁵ sur la liste du patrimoine mondial ? Ce patrimoine que l'on invite les touristes « étrangers » à venir admirer, le commun des camerounais le connaît-il ? En a-t-il conscience ? Les populations camerounaises et les jeunes en particulier font-ils le lien entre patrimoine et développement ? Quelles mesures sont prises par les autorités compétentes pour promouvoir le patrimoine culturel et naturel du pays auprès des populations locales ?

L'enquête menée auprès des jeunes scolaires, des étudiants et des enseignants des écoles primaires et secondaires nous a révélé le degré de méconnaissance du patrimoine. Preuve que la promotion du patrimoine culturel auprès des populations est presque inexistante ; ceci ne surprend guère car, dans la loi sur le patrimoine culturel et naturel au Cameroun, le législateur n'a pas prévu les aspects promotion, valorisation et conservation. Aucune mesure véritable n'est donc légalement prévue pour informer, sensibiliser et éduquer les populations camerounaises et les jeunes en particulier sur l'importance du patrimoine et la nécessité de le conserver.

¹⁴ www.mintour.gov.cm: Annuaire 2011 des arrivées des touristes aux postes frontières du Cameroun, consulté le 26 décembre 2012.

¹⁵ La réserve du Dja classée en 1981 et le parc de la Lobéké qui fait partie du tri-national de Sangha classé au patrimoine mondial en août 2012.

De l'enquête que nous avons menée, il ressort que les jeunes scolaires enquêtés ont conscience des traditions, des langues maternelles, des danses etc. qu'ils lient aisément à la culture ; mais lorsque vous leur posez la question du patrimoine sans y ajouter le vocable « culturel », ils l'assimilent à des éléments matériels tels que « la maison de mon père, l'argent, les plantations familiales etc. ». Le Ministère des Arts et de la Culture dont l'une des missions est « la protection, la conservation, l'enrichissement et la promotion du patrimoine culturel, artistique et cinématographique, de la préservation des sites et monuments historiques, des musées, des bibliothèques, des cinémathèques et des archives nationales »¹⁶ ne met pas en œuvre les actions nécessaires pour faire connaître le patrimoine aux populations camerounaises.

L'élaboration de la liste indicative des biens culturels et naturels, témoigne de la volonté du pays à promouvoir son patrimoine mais cette action reste insuffisante. Car, nous avons remarqué durant notre stage que les autorités en charge de la culture au Cameroun, concentrent leurs efforts pour l'inscription des biens sur la liste du patrimoine mondial plutôt que de mener des actions d'information, de sensibilisation auprès des populations sur la présence de ces biens, l'importance qu'ils ont dans la société et la nécessité de les protéger. Ceci peut expliquer le fait que les étrangers soient plus au parfum du patrimoine camerounais que les camerounais eux-mêmes, que le tourisme international soit plus développé que le tourisme intranational. Comme pendant les années de colonisation, les autorités compétentes promeuvent moins pour le pays que pour plaire à la communauté internationale ; or une bonne gestion du patrimoine culturel doit se faire d'abord pour soi-même.

1.3 Problématique

L'un des domaines dans lesquels les potentialités de l'Afrique restent peu exploitées demeure celui de la valorisation de son patrimoine culturel. La culture est aujourd'hui considérée comme un pilier important dans le développement socioéconomique d'un pays et ce, de par ses multiples sous-secteurs d'activités et de ceux qui lui sont connexes. Malheureusement, dans plusieurs de nos pays en Afrique les populations autant que les dirigeants politiques n'ont pas encore véritablement pris conscience de ce potentiel.

Au Cameroun, les politiques culturelles sectorielles élaborées ne sont pas effectivement mises en œuvre et ne tiennent pas toujours compte des besoins des populations (potentiels consommateurs de biens culturels). Les populations elles-mêmes ne comprennent pas toujours le lien entre culture et développement. Les décisions prises par les dirigeants même si elles sont bonnes, sont prises de façon

¹⁶ Extrait du décret présidentiel N° 2005/177 du 27 mai 2005 portant organisation du Ministère de la Culture.

unilatérale sans que certains acteurs du secteur soient impliqués. Pourtant, la prise en compte de l'aspect participatif dans l'élaboration des politiques culturelles et leur mise en pratique sont un atout majeur dans l'apport de la culture au développement d'un pays et dans la volonté des populations à protéger et à transmettre ce qu'on veut garder : le patrimoine. Le manque de professionnalisme de la plupart des acteurs du secteur culturel au Cameroun est aussi à l'origine du ralentissement des actions culturelles. Les politiques culturelles sectorielles élaborées ne mettent pas en relations tous les ministères dont les activités se rattachent d'une manière ou d'une autre à l'activité culturelle : le tourisme, le commerce, les transports, l'environnement et protection de la nature, forêts et de la faune et surtout l'éducation.

Au Cameroun aujourd'hui on assiste à ce que le gouvernement appelle la mise en route des grands projets structurants qui visent l'atteinte d'un Cameroun émergent en l'an 2035. Ces grands projets structurants interviennent dans plusieurs domaines et ont à terme, pour objectifs, de réduire la pauvreté, les inégalités sociales, de promouvoir l'éducation et la santé pour tous et surtout de réduire le chômage qui est le lot quotidien des jeunes camerounais. Bref, le but est d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), et dans sa vision, l'Etat appelle à la participation de tous, l'implication de chaque citoyen qu'il faudra former et informer par le biais de la sensibilisation. Dans un souci de durabilité des acquis prochains, l'UNESCO en ce qui concerne les projets relevant du patrimoine, des expressions culturelles et la promotion des arts et des industries culturelles, prône la sensibilisation des femmes et des jeunes¹⁷.

Parce que transversale à tous les projets de société, la culture est à considérer au plus haut point car le patrimoine culturel est à la fois source d'emplois, de revenus économiques mais aussi un élément en péril qui doit être protégé. Parce qu'ils sont les dirigeants et les diplômés de demain, les jeunes scolaires au Cameroun doivent être éduqués et informés sur le patrimoine culturel afin de mieux comprendre son importance dans la société. C'est donc le moment de mettre en place des actions pour améliorer les rapports entre les jeunes scolaires au Cameroun et le patrimoine culturel en général et camerounais en particulier, pour rendre meilleur leur niveau d'informations sur la question culturelle.

L'éducation patrimoniale étant une sensibilisation sur le long terme et étant donné que les établissements scolaires sont les lieux où on rencontre la majorité des jeunes, quel rôle l'éducation formelle à travers des disciplines comme l'histoire, la géographie et l'éducation à la citoyenneté peut-elle jouer dans le processus de sensibilisation des jeunes à l'importance de la culture en général et du patrimoine en particulier pour le développement du Cameroun ?

¹⁷ UNESCO, 36 C/5 programmes et budgets 2012-2013 GP IV : Culture.

C'est pour tenter de répondre à cette interrogation et apporter notre contribution à l'action de l'Etat dans son rôle régalien de protection du patrimoine culturel (matériel et immatériel) et naturel, que nous nous proposons de mettre en place un projet de promotion du patrimoine auprès des jeunes et qui s'appuierait sur les programmes scolaires en vigueur au Cameroun. D'où le thème : « *éducation patrimoniale des jeunes : l'apport des programmes scolaires en vigueur au Cameroun* ».

1.3.1 Questions de recherche :

Question générale : En quoi est-ce que les programmes scolaires en vigueur au Cameroun peuvent-ils contribuer à la promotion du patrimoine auprès des jeunes?

Questions spécifiques :

Quelles actions alliant éducatif et culturel peut-on mettre en place pour susciter l'intérêt des jeunes scolaires camerounais au patrimoine ?

Quelles réformes pour la prise en compte du patrimoine dans les programmes scolaires?

1.3.2 Hypothèses

Les programmes scolaires associés aux activités culturelles contribuent à la promotion du patrimoine auprès des jeunes.

Hypothèses secondaires:

La mise en œuvre de projets de sensibilisation au patrimoine en partenariat avec les professionnels du patrimoine, les établissements scolaires et les collectivités décentralisées peuvent susciter des réformes des curricula.

La réforme des programmes scolaires dans le but d'y intégrer des activités patrimoniales contribuera à la promotion du patrimoine auprès des jeunes.

1.3.3 Objectifs

Objectif global : montrer l'importance des programmes scolaires dans l'éducation patrimoniale des jeunes.

1.3.4 Résultats attendus

A court terme

- Un projet de programme d'éducation patrimoniale qui s'appuierait sur les curricula scolaires en vigueur au Cameroun est élaboré.
- Des plaidoyers pour la réforme des programmes scolaires intégrant les activités patrimoniales sont faits.
- Un projet de restauration des sites patrimoniaux est soumis aux autorités compétentes
- Une phase pilote du projet est mise œuvre dans la commune d'arrondissement de Limbé.

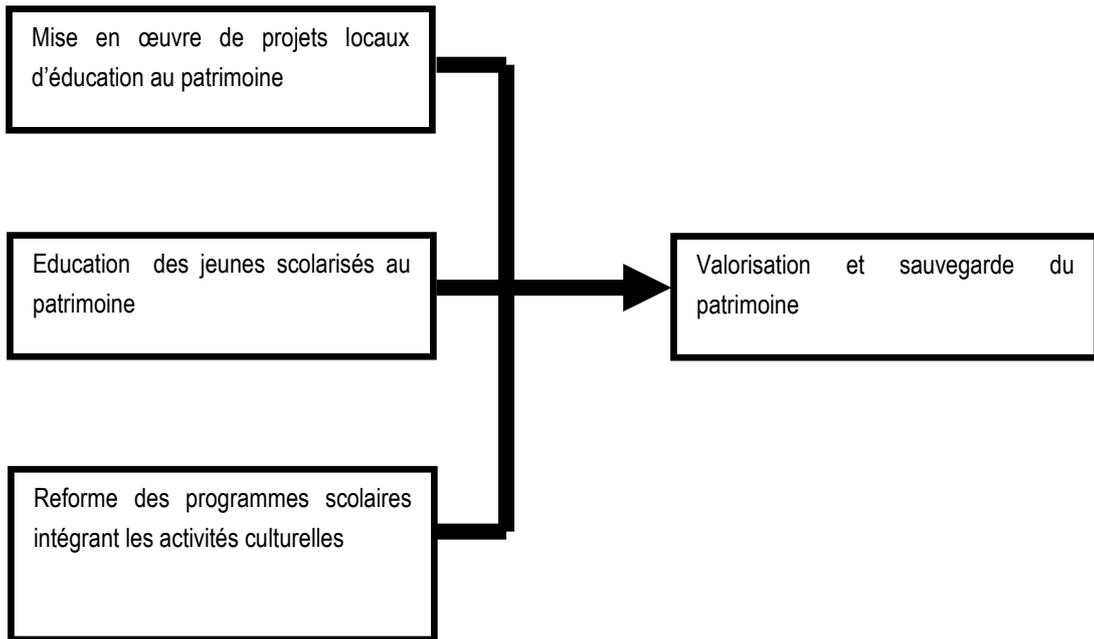
A long terme

- Amélioration de la fréquentation et la connaissance des musées et sites patrimoniaux ;
- Développement du tourisme intranational ;
- Sauvegarde de la mémoire collective ;
- Création d'emplois à travers le développement des secteurs de l'économie liés à la mise en valeur des sites du patrimoine à des fins touristiques ;
- Accès d'un plus grand nombre à la culture (démocratisation de la culture).

« La prolongation de fait de la scolarité, relayée par la toute puissance médiatique du niveau culturel et le charisme des associations locales, s'accompagne d'une éducation du regard et d'une sensibilisation aux valeurs esthétiques. Ainsi, la fibre patrimoniale longtemps apanage de l'élite est désormais popularisée. ».¹⁸

¹⁸ Gachet, Marie-Claire, « Le patrimoine dans les programmes scolaires » in Etudier le patrimoine à l'école au collège, au lycée, CRDP-Franche-Comté, coll. Ressources Patrimoine, 1999, p. 86.

Modèle



2 ANALYSE DES CONCEPTS DE PATRIMOINE ET D'EDUCATION AU PATRIMOINE DANS LA LITTERATURE

2.1 Evolution du concept de patrimoine

2.1.1 Définition

Le patrimoine d'un peuple est la manifestation de son identité. Il est indispensable de le conserver afin que le peuple ne perde pas ses repères. Etymologiquement, le mot patrimoine vient du latin « patrimonium » qui littéralement veut dire « l'héritage du père »¹⁹ ; à l'origine, il désigne donc le bien que l'on hérite du père et qu'on transmet à son tour à ses enfants ; il a un sens individualiste du bien. La définition du concept a évolué et revêt aujourd'hui un sens plus commun.

« La notion de patrimoine dans son acception de bien collectif peut se définir comme l'ensemble des richesses d'ordre culturel - matérielles et immatérielles - appartenant à une communauté, héritage du passé ou témoin du monde actuel. Le patrimoine est aussi bien naturel que culturel. Il est considérée comme indispensable à l'identité et à la pérennité d'une communauté donnée et comme étant le résultat de son talent. A ce titre, il est reconnu comme digne d'être sauvegardé et mis en valeur afin d'être transmis aux générations futures »²⁰. On remarque que cette définition est un résumé clair de la définition que donne la convention de 1972 sur la protection du patrimoine mondial dans laquelle l'UNESCO, l'élargissant à d'autres types d'éléments, dit :

« Le patrimoine culturel dans son ensemble, recouvre plusieurs catégories de patrimoine : le patrimoine culturel matériel (mobilier qui comprend les peintures, les sculptures, les monnaies, instruments de musique, armes manuscrits ; immobilier qui comprend les monuments et les sites archéologiques ; le patrimoine culturel subaquatique dont les épaves de navire, ruines et cités enfouies sous les mers). Le patrimoine culturel immatériel : traditions orales, arts du spectacle, rites et rituels danses. Le patrimoine naturel : sites naturels ayant des aspects culturels tels que les paysages culturels, les formations physiques, biologiques ou géologiques ayant une valeur universelle»²¹

Le patrimoine culturel et naturel du Cameroun est défini dans la loi № 91/008 du 30 juillet 1991 citée plus haut ; aux fins de cette loi, une liste indicative non exhaustive comprenant treize biens du

¹⁹ www.pilat-patrimoines.fr/general/Qu-est-ce-que-le-patrimoine.html consulté le 26-12-2012.

²⁰ Service pédagogique château Guillaume le Conquérant, fiche enseignant : la notion de patrimoine www.chateau-guillaume-leconquerant.fr/web/.../, consulté le 26-12-2012.

²¹ www.unesco.org/new/fr/culture/themes/movable-heritage-and-museums/unesco-database-of-national-culture-heritage-laws/frequently-asked, consulté le 05-12-2012.

patrimoine culturel et naturel du Cameroun a été élaborée avec l'appui du bureau régional de l'UNESCO à Yaoundé.

Tableau1 : liste indicative du patrimoine nationale²²

Biens culturels	Biens naturels	Biens Mixtes
<ul style="list-style-type: none"> - Chefferie Bafut - Site archéologique de l'abri-sous roche de Shum Laka - Les Ensembles Mégalithiques de Sa'a - Les gravures rupestres de Bidzar - Le paysage culturel des Monts Mandara - Le Lamidat de Rey-Bouba 	<ul style="list-style-type: none"> - La Reserve du Dja - Parc National de Korup - Parc National de Campo Ma'an - Parc National de la Lobéké - Parc National de Waza - Parc National de Boumba Beck et Nki - Le Lac Tchad 	<p>Les Chutes de la Lobé</p>

2.1.2 Evolution du patrimoine et des lois sur sa protection

Le patrimoine culturel n'a pas toujours désigné les mêmes choses. Au cours des dernières décennies, la notion de patrimoine tout comme celle de culture, s'est considérablement modifiée. L'idée selon laquelle le patrimoine est un ensemble de biens non cessibles appartenant à tous les membres d'une communauté qui se trouveraient lésés si ces biens venaient à disparaître, remonte à l'antiquité. En l'an 29 avant Jésus-Christ, Philon de Byzance réalise l'inventaire des sept merveilles du monde antique, c'est le premier relevé des monuments historiques. Le Sénat romain, quant à lui, ratifie des lois appelées les "Senatus Consultes" interdisant la vente de matériaux provenant d'un immeuble détruit, et la vente d'un immeuble sans son décor original (mosaïques, fontaines, sculptures, peintures murales) d'autres textes du sénat romain répriment le vol, le vandalisme sur les bâtiments publics.

²² Source : www.mincult.gov.cm, consulté le 12 novembre 2012.

« C'est le premier signe connu de prise de conscience d'un patrimoine collectif urbain »²³. Mais le patrimoine à sauvegarder tel qu'il est entendu à cette époque, est extrêmement sélectif. Il se limite à peu près aux constructions et objets qui permettent d'étayer les dogmes du néo-classique.

C'est avec la révolution française que le sens public du terme patrimoine apparaît lorsque l'assemblée constituante crée l'idée d'un bien collectif en mettant les biens du clergé à la disposition de la nation, le pillage des biens du clergé et du régime renversé se fait pour enrichir le patrimoine national. Pendant le pillage, plusieurs symboles seront détruits et c'est à la suite de cette destruction que naît aussi l'idée de sauvegarde de ces biens devenus collectifs. « Ainsi, dès 1790, Talleyrand crée un comité qui étudie les monuments, les sciences et les arts. Des mesures législatives sont prises en 1793 pour préserver les œuvres d'art. C'est à cette période que la notion de patrimoine est définie dans tous ses aspects ; rien n'y manque, les monuments, les tableaux, les livres anciens et modernes, les usages des peuples et sous l'influence de l'encyclopédie, jusqu'aux arts mécaniques pour lesquels l'Abbé Grégoire fait créer le conservatoire des arts et métiers. »²⁴.

La notion contemporaine du patrimoine connaît une multiplication des artefacts ; dès 1930, en France une loi est promulguée pour la protection des « monuments naturels et les sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque qui étend ainsi la sauvegarde et la protection au patrimoine naturel »²⁵. En 1962, le patrimoine atteint également les ensembles urbains historiques. Avec le vent de la colonisation, la période 1960-70, voit plusieurs pays africains se doter de lois sur la protection du patrimoine.

Le Cameroun par exemple adopte en 1963 la Loi fédérale n° 63-22 du 19 juin 1963 organisant la protection des monuments, objets et sites, de caractère historique ou artistique. Il ratifie plusieurs conventions internationales dont celle de 1972 sur la protection du patrimoine mondial culturel et naturel. Cette convention de l'UNESCO implique à la notion de patrimoine « l'idée d'un héritage commun à l'humanité entière, surpassant les cultures et les identités nationales et abolissant les frontières géographiques du patrimoine, elle a l'intérêt de placer l'individu, non seulement face à sa responsabilité nationale en tant que citoyen de tel pays mais face à sa responsabilité internationale en tant qu'appartenant à une communauté humaine »²⁶. Constatant probablement les insuffisances que recelait la loi fédérale de 1963 et ce au vu de l'évolution de la notion du patrimoine, le Cameroun se

²³Service pédagogique château Guillaume le Conquérant, fiche enseignant : la notion de patrimoine www.chateau-guillaume-leconquerant.fr/web/.../

²⁴ Poncy, Hélène, « Histoire et évolution d'une notion », in *Etudier le patrimoine à l'école, au collège au lycée*, CRDP de Franche-Comté, 1999, p.15.

²⁵ Mairot, P. (Dir), Mathias A. Ruelland A. *Pour étudier le patrimoine à l'école, au collège, au lycée*, Paris, Hachette, SCÉRÉN-CRDP, 2005, p. 11.

²⁶ Poncy, Hélène, Idem. p. 17.

dote en 1991 d'une nouvelle loi, celle-ci portant protection du patrimoine culturel et naturel national essayant au mieux de se rapprocher du champ large que donne la convention de 1972 au patrimoine.

On est en droit vu le constat qui est fait aujourd'hui de penser que certains pays africains dont le Cameroun, se sont dotés de lois et ont ratifié des conventions sur le patrimoine par suivisme, pour faire comme les pays qui les ont colonisés ; Car, alors que les actions ont suivi les lois dans les pays occidentaux, en Afrique et au Cameroun en particulier, tel n'a pas été le cas. Si les actions suivaient les lois, au Cameroun par exemple, on remarquerait que la loi de 1991 a des insuffisances auxquelles on aurait du remédié : les mesures de promotion du patrimoine ne sont pas prévues dans cette loi.

Retenons comme le dit Pierre Nora que, dans son évolution, « le patrimoine a explosé dans tous les sens. Il a quitté le monument historique, l'église et le château, pour se réfugier au lavoir du village et dans un refrain populaire, il s'est échappé du notarial et de l'artistique pour envahir tous les domaines dont il était précisément exclus : le vécu traditionnel, le contemporain encore en usage, et même la nature... On est passé d'un patrimoine étatique et national à un patrimoine de type social et communautaire où se déchiffre une identité de groupe ; et donc d'un patrimoine hérité à un patrimoine revendiqué. De matériel et visible, le patrimoine est devenu invisible et symbolique, traces encore saisissables d'un passé définitivement mort, vestiges d'un sens lourd, mais mystérieux. Bref, en passant d'un régime restreint, à une définition généralisée, le patrimoine a quitté son âge historique, pour entrer dans son âge mémoriel : le notre »²⁷ .

2.2 Education au patrimoine : revue de la littérature

L'inquiétude est automatique chez tout parent à la question : comment éduquer son enfant ? C'est la crainte de l'homme d'aujourd'hui, conscient des difficultés mais pas pour autant capable des les surmonter. « Le concept d'éducation est le plus englobant de tout ce qui touche à la formation de l'homme. »²⁸ L'éducation est donc un système dans lequel on élève l'enfant au rang d'Homme en lui inculquant non seulement des savoirs, des connaissances, mais aussi des valeurs sociales et culturelles sur lesquelles il devra s'appuyer pour se construire, qu'il devra sauvegarder et transmettre à son tour. C'est dans ce tout qu'il convient de voir la relation entre éducation et patrimoine qui a fait l'objet de multiples études dans les pays comme la France et le Canada où les politiques et actions d'éducation patrimoniale sont très développées.

²⁷ Nora, Pierre (Dir), *Les lieux de mémoires*, Paris, Gallimard, 1997, p.8.

²⁸ Viellard, Baron, Jean-Louis, *Qu'est ce l'éducation ? Montaigne, Fichte et Lavelle*, Paris, 1994, p. 28.

Dans « patrimoine et transversalité », François Barrié²⁹ traite du caractère transversal du patrimoine qui peut à la fois constituer un concept pluriel, un objet d'études multiples et un outil pédagogique, le patrimoine est selon lui une connaissance à transmettre, une mémoire à valoriser et un bien à préserver ; dans cette vision, le patrimoine génère une double transversalité : verticale parce qu'il crée un échange entre l'objet de savoirs à la fois concrets et abstraits et l'outillage méthodologique d'un sujet agissant ; horizontale parce que la diversité des objets considérés peut impliquer un vaste ensemble de thèmes issus des programmes scolaires. De ce point de vue, « le patrimoine est par essence pluridisciplinaire. ». L'idée défendue par François Barrié rejoint notre préoccupation qui est celle de s'appuyer sur les programmes scolaires officiels pour mener auprès des jeunes camerounais des actions d'éducation au patrimoine.

Dans cette même logique, les Services Culture Edition Ressources pour l'Education Nationale (SCEREN) ³⁰ de France ont dans un document conjoint, analysé des outils de sensibilisation à l'architecture et au patrimoine, de cette analyse, il ressort que de nombreuses compétences énoncées par les textes officiels de l'Education Nationale, dans les objectifs de plusieurs disciplines telles que l'histoire, la géographie, l'éducation civique, (éducation à la citoyenneté au Cameroun), les arts plastiques, le français, les sciences de la vie et de la terre, les mathématiques, la physique, la chimie etc. peuvent être acquises à travers l'utilisation des outils observés, qui, tous, sont reconnus très riches pédagogiquement.

L'éducation au patrimoine ne se fait pas à "tout hasard" elle nécessite une démarche bien définie. Des travaux comme ceux d'Elisabeth Fauble³¹, et Pierre Nora³², abordent la question de la relation entre patrimoine et pédagogie. Quelle approche adopter pour mener une action d'éducation au patrimoine à l'école ou avec l'école ? A ce sujet, Ghislaine Vernaz³³ évoque la nécessité du partenariat entre éducation et culture c'est-à-dire, entre les professionnels du patrimoine, les enseignants et les services publics de l'éducation (Ministères). Elle étudie la manière de lier dans un même contexte le culturel et l'éducatif ; d'où la question de la médiation culturelle au sujet de laquelle Françoise Buffet³⁴ dira : « la collaboration entre éducatif et culturel ne sera pas toujours très évidente, parce que le langage, les

²⁹ Barrié, François, « Patrimoine et transversalité », in *Etudier le patrimoine à l'école au collège, au lycée*, CRDP-Franche-Comté, coll. Ressources Patrimoine, 1999, p. 90.

³⁰ Source : Qu'apprend-t-on à l'école élémentaire ? et Qu'apprend-t-on au collège ?, éditions CNDP-XO, 2002.

³¹ Fauble, Elisabeth, *En sortant de l'école...musées et patrimoine*, Paris Hachette, 1992, p 128.

³² Nora, Pierre, *A l'école du patrimoine. Les jeunes et le patrimoine architectural*, Paris, UNESCO, 1989, p.21.

³³ Vernaz, Ghislaine, « Le partenariat dans le projet d'école ou comment contextualiser le culturel et l'éducatif ? » in *Entre école et musée : le partenariat culturel d'éducation*, Paris, 1998, p. 85.

³⁴ Buffet, Françoise, « Les médiations dans le partenariat culturel d'éducation » in *Entre école et musée : le partenariat culturel d'éducation*, Paris, 1998, p. 116.

référents et les attentes implicites et parfois divergents ; les réserves vis-à-vis de l'interlocuteur quant à ses propres positions et ses projets ; culture professionnelle qui valorisent à priori des démarches et des objets différents [...] Somme toute, rien que de très ordinaire à la relation humaine, mais aggravée par « l'étrangeté » du contexte de l'autre et soumis au poids des habitus à la contrainte de la volonté de qualité qui devrait caractériser tout acte d'éducation »³⁵. La médiation culturelle est importante pour lever les éventuelles ambiguïtés et incompréhensions qui pourraient survenir entre professionnels de l'éducation et du patrimoine. La médiation culturelle s'impose dans un contexte comme celui du Cameroun où presque jamais, professionnels de l'éducation et de la culture ne s'asseyent autour d'une même table.

La démarche d'éducation patrimoniale implique aussi des activités spécifiques liées aux disciplines enseignées. Dans l'ouvrage *Sensibilisation des jeunes au patrimoine : guide méthodologique N° 2*, Caylux et al³⁶ présentent une série d'activités qui ont cours dans différents exemples d'actions pédagogiques d'éducation au patrimoine menées dans les villes du réseau Alliance des Villes Européennes de Culture (A.V.E.C.). Dans ces activités pouvant se dérouler aussi bien en temps scolaire que pendant les vacances, on retrouve entre autres les classes-patrimoine, les ateliers du patrimoine ou encore les journées du patrimoine. Notons que dans cet ouvrage, est aussi abordée la question des compétences comme celle des animateurs du patrimoine, des guide-conférenciers, celle des enseignants et aussi la formation de ces derniers et des inspecteurs pédagogiques qui revêt une importance spécifique ; ceux-ci peuvent participer à des stages de formation ou renforcement des capacités. Abordant aussi la question de la formation, Marie-Claire Gachet³⁷ dira :

« On comprend que l'école ne puisse plus rester en dehors de ce vaste débat de société et l'inclut dans son champ d'éducation. Mais cette implication pédagogique est loin d'être aisée. Si les programmes scolaires prennent en compte l'éducation au patrimoine, il convient aux enseignants de bien en saisir les enjeux, d'adapter pédagogie et didactique afin d'éviter les dérives et les effets pervers que l'on rencontre encore trop souvent par cause d'ignorance ou par excès de bonne volonté. Apprendre à l'élève à regarder, comprendre, discerner, c'est le former dans le domaine patrimonial à son futur état de citoyen. »³⁸.

La question de la formation est capitale dans le contexte camerounais d'éducation au patrimoine car, les résultats des questionnaires que nous avons distribué révèlent l'inculture de la plupart des

³⁵ Buffet, Françoise, Ibid. p. 116.

³⁶ Caylux, Odile et al, *Sensibilisation des jeunes au patrimoine : guide méthodologique N° 2*, ed. A.V.E.C, 2004 p. 26

³⁷ Gachet, Marie-Claire, « patrimoine dans les programmes scolaires », » in *Etudier le patrimoine à l'école au collège, au lycée*, CRDP-Franche-Comté, coll. Ressources Patrimoine, 1999, p. 86.

³⁸ Gachet, Marie-Claire, Idem. p. 86.

enseignants auprès de qui nous avons enquêté ; ceux-ci n'ayant pas reçu d'éducation dans le domaine patrimoniale.

Des auteurs dans leurs travaux ont élaboré des outils de démarches pédagogiques qu'on pourrait adapter au contexte camerounais. L'UNESCO, a produit il y a quelques années un document intitulé *le patrimoine mondiale aux mains des jeunes*³⁹ qui fournit aux professionnels de l'éducation des outils pédagogiques qui leur permettent de s'appuyer sur les programmes scolaires pour sensibiliser les élèves au patrimoine mondial ; ces outils peuvent très bien s'utiliser pour une sensibilisation au niveau local et national car le patrimoine mondial est l'ensemble des patrimoines nationaux.

Dans leurs travaux, Serge Noukeu⁴⁰ et Guy Feukwu⁴¹ ont respectivement, examiné la possibilité d'une éducation au patrimoine comme moyen de lutte contre le trafic illicite des biens culturels et prôné la mise en place des espaces permettant le développement des pratiques artistiques et culturelles chez les jeunes au Cameroun. Leurs préoccupations sont parties intégrantes de la notre dans la mesure où elles impliquent une éducation au patrimoine des scolaires ; celle-ci ne pouvant à notre avis être efficace que si on adjoint aux disciplines scolaires des activités culturelles parascolaires.

2.3 Enjeux de l'éducation patrimoniale des jeunes au Cameroun

Dans plusieurs textes de ses conventions sur le patrimoine, l'UNESCO insiste dans les mesures de sensibilisation du public notamment des femmes et des jeunes, sur la promotion de l'éducation à la protection, à la sauvegarde et à la transmission du patrimoine; ce à travers l'intégration des mesures de sensibilisation dans les programmes scolaires et le développement des « programmes éducatifs de sensibilisation et de diffusion à l'information à l'intention du public notamment jeune »⁴². Au Cameroun, ce public jeune est pour la grande majorité présente dans les établissements scolaires. En effet, avec un taux d'alphabétisation de 90,5%, pour les 15 à 24 ans et un taux de scolarisation de 95%, en 2005⁴³, le Cameroun n'est pas loin de relever le défi N° 2 des OMD qui est celui de l'éducation pour tous (EPT).

Le milieu scolaire se trouve donc être le meilleur endroit pour une sensibilisation de proximité. En dehors des moyens de communication classiques, il est important d'informer chaque citoyen dans son milieu en s'appuyant sur des outils qui lui sont familiers et avec lesquels il est en contact chaque jour. Autant les couches sociales sont variées, autant la sensibilisation devrait varier en fonction de chaque

³⁹ UNESCO, *Le patrimoine mondial aux mains des jeunes, kit à l'usage des enseignants*, Paris, UNESCO, 1994, p. 2.

⁴⁰Noukeu, Serge, *Education et sensibilisation aux objets culturels au Cameroun : éléments de lutte contre le vol et le trafic illicite des biens culturels de la région du grassland*, Université Senghor, Alexandrie, 2011, p.35.

⁴¹ Feukwu Nouleu Guy, Université Senghor, Alexandrie, 2011, p. 31.

⁴² UNESCO, 2003, convention sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, Art. 14 (a) (i).

⁴³ Rhazaoui, Ahmed, 2005, *L'Afrique et les OMD*, Paris, Economica, p. 31.

cible. Loin de prôner l'éducation au patrimoine comme une nouvelle discipline au risque d'alourdir la tâche aux élèves dont les programmes scolaires sont déjà bien chargés, il est question de faire des programmes scolaires une base à la sensibilisation de proximité des jeunes sur la nécessité de protéger le patrimoine ; de leur faire comprendre la notion de développement durable et le fait que la culture est un pilier de ce type développement aussi bien au plan socioéconomique, environnemental qu' identitaire.

2.3.1 Le patrimoine dans le système éducatif au Cameroun

« Les élèves qui sont engagés dans un système d'apprentissage qui tient compte de leur environnement et de leurs réalités culturelles s'approprient plus vite le savoir que ceux qui sont formés à partir de réalités étrangères »⁴⁴. L'éducation au patrimoine est devenue un élément essentiel pour l'éducation dans le monde ; pour être à la page aujourd'hui, le système éducatif camerounais ne pourra pas y échapper. Bien que n'étant pas dotée d'une loi spécifique en matière d'éducation au patrimoine, les textes qui régissent la culture et l'éducation au Cameroun, prescrivent la construction d'une identité culturelle nationale à travers des objectifs assignés aux Ministères de l'éducation de base et des enseignements secondaires.

La loi № 98/04 du 14 avril 1998 portant orientation de l'éducation prévoit « la formation des citoyens enracinés dans leur culture, mais ouverts au monde et respectueux de l'intérêt général et du bien public [...] la formation artistique et culturelle de l'enfant ». Le décret № 2005/177 du 25 mai 2005 réorganisant le Ministère de la Culture suggère « la mise en place d'un partenariat afin de favoriser le développement de la formation éducative en matière muséale et la valorisation du patrimoine [...] en liaison avec les administrations concernées ». Ce texte vient aussi interpeller chaque acteur à jouer un rôle dans une démarche interdisciplinaire.

Le patrimoine est présent dans le système éducatif camerounais. Des actions d'éveil de la sensibilité des élèves aux questions de biens publics, de traditions, d'environnement sont présentes dans des disciplines comme l'histoire, la géographie et l'éducation à la citoyenneté. Les buts de l'éducation au patrimoine comme celui d'éveiller la conscience, d'inculquer des comportements et des actes visant à améliorer la qualité de la sauvegarde des valeurs morales et de l'héritage culturel et naturel (œuvres d'arts, monuments, parcs et réserves naturels, lieux saints et lieux d'intérêt historiques) sont souvent les mêmes que ceux qu'on retrouve dans les objectifs pédagogiques des disciplines sus-citées.

⁴⁴ Hameni, Blaise, 2007, *Les méthodes actives dans le système éducatif camerounais*, Yaoundé, p. 34.

Des actions (telles que les sorties scolaires, des visites sur site)⁴⁵ sont donc prévues dans ce sens, bien que l'idée ne soit pas spécifiquement liée à l'éducation au patrimoine ; mais c'est une brèche à exploiter. Malheureusement, les actions prévues au cours de ces leçons ne sont pas mis en œuvre. La question qui se pose est celle de savoir quels enjeux se prêtent à l'éducation patrimoniale?

2.3.2 L'enjeu social et identitaire

Avec le phénomène de mondialisation qui tend à uniformiser la culture, la diversité des expressions culturelles en prend un coup. La question des rapports entre patrimoine, éducation et identité semble ne pouvoir échapper à quiconque s'intéresse au patrimoine. Le patrimoine est l'expression d'une recherche identitaire et sociétale ; par l'ensemble des aspects matériels et immatériels de son patrimoine, chaque groupe social cherche non seulement à s'adapter aux changements, mais aussi à s'identifier face à d'autres groupes sociaux. Le patrimoine est perçu ici comme facteur de cohésion sociale car il regroupe des individus d'une communauté autour d'une cause commune.

Dans un pays comme le Cameroun où se côtoient plusieurs groupes sociaux, le patrimoine va être un facteur de paix ; car loin de prôner un repli identitaire, l'éducation au patrimoine permet à chaque enfant d'apprendre à protéger son patrimoine mais aussi à respecter celui de l'autre ; cette éducation doit réunir les jeunes camerounais autour de la protection et de la valorisation d'un patrimoine national formé à partir de différents patrimoines locaux. Le chômage est un fait social qui se vit au quotidien au Cameroun, le marché de l'emploi tel qu'on le connaît se trouve presque saturé, le patrimoine offre une alternative à ne pas négliger pour la réduction du chômage, car éduquer des enfants au patrimoine c'est aussi leur parler des métiers qui s'y greffent.

En effet, comme le fait remarquer Hélène Poncy, « le formidable développement qu'a connu le patrimoine au cours de ces dernières années a logiquement entraîné une multiplication de ses métiers et il serait dommage d'aborder l'étude d'objets patrimoniaux sans faire prendre conscience aux élèves des nombreux métiers liés au patrimoine, métiers techniques comme métiers de gestion, de documentation, de présentation, d'animation »⁴⁶.

2.3.3 L'enjeu économique

« La gestion du patrimoine ne doit pas se limiter à la simple préservation des sites » ; la mise en valeur des biens patrimoniaux fait du patrimoine une source de revenus financiers. L'intérêt accordée au

⁴⁵ Voir en Annexe, extrait du programme d'histoire de la classe 4^{ème}.

⁴⁶ Poncy, Hélène « Patrimoine et démarches pédagogiques » in *Etudier le patrimoine à l'école, au collège au lycée*, CRDP de Franche-Comté, 1999, p. 87.

patrimoine ces dernières décennies à fait prendre conscience de la valeur économique qu'il pouvait avoir. L'aspect touristique est celui dans lequel la dimension économique du patrimoine s'exprime le mieux. Tourisme culturel et économie vont de pair ; surtout pour des pays où le patrimoine bénéficie d'une gestion appropriée. L'Etat égyptien par exemple, puise plus de la moitié de son budget dans les recettes touristiques liées à la visite de ses sites patrimoniaux, à la vente de produits artisanaux, aux taxes aéroportuaires etc. Ce qui est à noter ici, c'est que le tourisme égyptien est d'abord intranational avant d'être international ; c'est dire que les égyptiens eux-mêmes visitent leurs pays⁴⁷.

L'intérêt d'une éducation patrimoniale des jeunes scolaires réside aussi dans l'idée d'améliorer dans le futur, la fréquentation par des nationaux des sites du patrimoine, des musées à travers le pays, que les recettes du tourisme au Cameroun ne soit plus le seul fait des arrivées des étrangers, le tourisme international devrait juste constituer un plus dans l'activité touristique qui est un atout pour le développement local via le développement des autres secteurs d'activités économiques qui lui sont connexes. « On comprend alors que le patrimoine soit considérée comme facteur de développement. Sa mise en valeur et son animation sont créatrices d'emplois. Dans les zones rurales notamment, il est devenu un gisement économique à part entière »⁴⁸.

2.3.4 L'enjeu environnemental

L'éducation patrimoniale des jeunes est une garantie pour une protection durable de l'environnement. Plusieurs richesses patrimoniales sont constituées de sites naturels. Parce qu'ils sont les citoyens de demain, qu'ils sont en âge d'être sensibilisés à la protection de l'environnement, « une attention particulière doit être portée aux enfants et aux jeunes. Leur comportement et leur éveil à une réelle conscience des enjeux environnementaux sont essentiels pour le devenir de la planète »⁴⁹. La pédagogie de projet qui implique le partenariat entre l'éducatif et le culturel est une méthode adéquate pour toucher le large public que forment les jeunes scolaires. A ce propos, Sir Peter SCOTT, l'un des pères fondateurs du World Wildlife Fund (WWF), déclarait dans les années 60 : « l'action de préservation de la nature la plus importante à mener, si l'on veut sauver la Terre, est l'éducation »⁵⁰.

Dans l'éducation au patrimoine, des actions d'éducation à l'environnement sont développées « en privilégiant le lieu d'apprentissage par excellence : l'école. Ouvrir le débat et la réflexion autour des enjeux environnementaux, comprendre et évaluer l'impact des activités humaines sur les ressources

⁴⁷ Source : fr.wikipedia.org/wiki/Economie-de-l-egypte, consulté le 10 mars 2013.

⁴⁸ Poncy, Hélène « *Patrimoine au quotidien* » in Etudier le patrimoine à l'école, au collège, au lycée, CRDP de Franche-Comté, 1999, p. 58.

⁴⁹ www.wwf.fr/s-informer/nosmissions/education-a-l-environnement, consulté le 22-01-2013.

⁵⁰ Source: www.wwf.fr/s-informer/nosmissions/education-a-l-environnement, consulté le 22-01-2013.

naturelles et transmettre aux enfants les clés pour agir de façon autonome, responsable et solidaire »⁵¹. Pour accompagner enseignants et éducateurs dans leur démarche, des organisations telles que l'UNESCO et le WWF développent, en lien avec des acteurs de l'éducation, des outils pédagogiques variées. Kits pédagogiques, animations, concours...autant de ressources variées, adaptées aux problématiques actuelles qui permettront aux enfants de devenir des éco-citoyens.

2.4 Education au patrimoine : démarche pédagogique

L'objectif de l'éducation au patrimoine est d'aider l'enfant à adopter une attitude citoyenne réunissant les nécessités économiques et le respect du patrimoine et l'amener à prendre conscience de son rôle et de sa responsabilité vis-à-vis de son environnement et de son patrimoine. Il est surtout question comme le dit Hélène Poncy : « à travers l'éducation à l'environnement et au patrimoine, de faire prendre conscience aux jeunes de l'existence du patrimoine et de sa richesse, de leur permettre de se l'approprier dans le but de les responsabiliser en partant du principe que l'on ne s'attache et que l'on ne préserve bien que ce que l'on connaît et ce qui nous appartient »⁵².

L'éducation au patrimoine nécessite une démarche qui peut varier en fonction des publics et contextes ; dans celle basée sur les programmes scolaires, elle varie aussi en fonction du niveau des élèves, de la discipline sur laquelle elle s'appuie et de l'objet patrimonial qu'on veut valoriser. Dans tous les cas, la démarche pédagogique de l'éducation au patrimoine se situe dans le cadre d'un projet dont le dossier est considéré comme un outil essentiel et dont la constitution se fera par une personne spécialisée dans la pédagogie du patrimoine.

Il est important dans un premier temps de déterminer les objets patrimoniaux et les disciplines auxquelles ils se réfèrent, de constituer ensuite des dossiers pédagogiques qui permettent à l'enseignant de préparer et exploiter au mieux une visite avec les élèves. Bien que la réalisation matérielle des outils diffère selon les établissements, il n'en est pas de même pour leur conception interne qui obéit aux mêmes règles. Chaque dossier devra contenir une partie documentaire à l'usage exclusif du professeur.

Pour le Musée des techniques et cultures comtoises, « c'est une introduction qui en encrant le particulier du site visité dans les problématiques générales, invite l'enseignant à sortir d'une démarche de glorification du passé artisanal, industriel ou rural pour insister sur la transmission des savoirs »⁵³.

⁵¹ UNESCO, op. cit. p. 21.

⁵² Poncy, Hélène, op. cit. P. 18.

⁵³ Tainturier, Laurent, « l'enseignant détaché, un spécialiste des outils pédagogique du patrimoine ? » in *Etudier le patrimoine à l'école, au collège, au lycée*, CRDP-Franche-Comté, coll. Ressources Patrimoine, 1999, p. 99.

Un parcours de travail au tour du site ou du musée est proposé aux enseignants, en lien avec les programmes d'enseignement. « Il s'agit en général d'amener les élèves aux portes du lieu en analysant son contexte, sa situation dans l'espace ou dans l'histoire ; il faut alors jouer entre la commande scolaire, les spécificités du site et l'absolue nécessité d'un élargissement du regard de l'élève »⁵⁴

Les activités pédagogiques à prévoir dans le champ d'un projet d'éducation au patrimoine peuvent prendre la forme d'une visite, d'une journée, d'un atelier ou d'une classe du patrimoine qui se déroulent dans un site patrimonial en rapport avec le programme scolaire et aussi le niveau des élèves : maternelle (classe d'éveil), primaire ou secondaire.

- La visite est le premier contact avec le patrimoine ; elle permet de d'assimiler aisément des connaissances théoriques sur un domaine abordé de manière pratique.
- La journée du patrimoine favorise l'accueil des élèves sur un site pour une journée de travail approfondi alliant visite et atelier pratique.
- L'atelier du patrimoine se passe pendant le temps scolaire et peut se tenir sur une période de trois à quatre mois et se déroule de préférence dans les locaux d'un organisme culturel (musée, institut culturel, centre d'art, atelier d'un peintre etc.)
- La classe patrimoine constituée d'ateliers, visites, analyses et enquêtes est une classe transplantée dans un monument ou dans un site présentant un intérêt historique, naturel, architectural, archéologique ou ethnologique pendant deux, trois jours ou une semaine ; en temps scolaire ou pendant les vacances.

2.4.1 La nécessité de la formation

Dans les pays occidentaux comme le Canada et surtout la France, l'action pédagogique dans les sites du patrimoine est bien développée. La plupart des sites possèdent un service pédagogique propre qui développe et propose des visites thématiques, des parcours adaptés aux différents niveaux scolaires. Dans la pédagogie du patrimoine, l'accent est aussi mis sur la relation entre enseignants et professionnels, ainsi que sur le travail fait avant et pendant l'action pédagogique. Au Cameroun, la pédagogie du patrimoine ne fait malheureusement pas partie des programmes de formations des enseignants « or, comment transmettre quelque chose que l'on ne connaît pas ? ». La formation des formateurs apparaît ici comme un élément essentiel car elle permettra au partenariat de bien fonctionner dans l'intérêt de la réussite du projet éducatif et culturel autour du patrimoine. Et « parce ce

⁵⁴ Tainturier, L. Idem, p. 26.

que l'héritage patrimonial futur dépend bien évidemment de la gestion actuelle de notre patrimoine d'aujourd'hui, l'impératif d'une sensibilisation intelligente de nos élèves n'est donc plus à démontrer. Comme tout autre objet d'enseignement et d'éducation, le professeur des écoles, de collège ou de lycée ne pourra s'acquitter de cette tâche sans une formation constamment réactualisée »⁵⁵.

2.4.2 Le rôle de la décentralisation

« Patrimoine et décentralisation forment un couple aujourd'hui reconnu au plus haut niveau »⁵⁶. Les stratégies de gouvernance aujourd'hui intègrent la participation des populations locales qui n'est possible que par la décentralisation. La décentralisation est une « forme de gestion de l'Etat qui consiste à transférer aux entités décentralisées des compétences et des ressources pour gérer certaines affaires publiques au niveau local dans les domaines du développement social, économique et culturel »⁵⁷. Dans le cadre de l'éducation au patrimoine, la décentralisation permet d'avoir le soutien à la fois institutionnel et financier à travers la collectivité territoriale décentralisée.

Dans le cadre de la gestion du patrimoine et de l'éducation, les lois en rapport avec la décentralisation permettent aux collectivités locales de jouer le rôle qui leur est dévolu ; ces lois attribuent aux collectivités territoriales décentralisées, « les missions de promouvoir le développement économique, social, sanitaire, éducatif, culturel et sportifs de ses collectivités »⁵⁸ et notamment des jeunes. La pédagogie de l'éducation au patrimoine qui est une pédagogie de projet va de pair avec les objectifs de la décentralisation car elle intègre certains aspects des missions dévolues aux communes.

⁵⁵ Poncy, Hélène, « Patrimoine et démarches pédagogiques » in Etudier le patrimoine à l'école, au collège au lycée, CRDP-Franche-Comté, coll. Ressources Patrimoine, 1999, p. 89.

⁵⁶ Négrier, Emmanuel, *Patrimoine et décentralisation : une étude en Languedoc-Roussillon*, Paris, l'Harmattan, 2002, p.7.

⁵⁷ Minla Mfou'ou, Jeanot, « la décentralisation, une opportunité pour améliorer le développement et la gouvernance locale » in Traverses N° 25, Quebec, 2006, p. 2.

⁵⁸Lois N° 2004-017, 2004-018, 2004-019 portant respectivement orientation de la décentralisation, fixant les règles applicables aux communes et fixant les règles applicables aux régions.

3 APPROCHE METHODOLOGIQUE

3.1 La collecte de données

La réalisation de ce travail autour de la possibilité d'une éducation patrimoniale des jeunes basée sur les programmes scolaires officiels au Cameroun, a nécessité l'adoption d'une démarche scientifique qui nous a amenés à observer, à constater une situation qui prévaut dans le rapport entre les jeunes et le patrimoine au Cameroun : rapport très distant. Ensuite nous avons consulté une série de documents qui nous ont permis de comprendre et d'expliquer ce phénomène et surtout de pouvoir élaborer une stratégie permettant de remédier à cette situation. Pour cela, nous avons émis des hypothèses dont la démarche de vérification s'est faite à travers d'autres démarches scientifiques qui ont permis de recouvrer des informations auprès d'un groupe de la population. Le modèle scientifique que nous adoptons ici est le modèle « hypothético-déductif » qui selon NKOUM⁵⁹, « découle de la méthode expérimentale ». La technique utilisée pour interroger la population a été l'enquête par questionnaire.

3.1.1 La recherche documentaire

Elle a consisté en la lecture d'un ensemble de documents des auteurs dont les réflexions scientifiques tournent autour de la culture et du développement, de la gestion du patrimoine et des mesures de promotion parmi lesquels l'éducation des jeunes au patrimoine. L'examen de ces documents composés d'ouvrages, de mémoires, de revues scientifiques, de textes de lois nous ont permis de construire le cadre théorique de notre étude et d'identifier les différentes expériences et modèles de projets d'éducation au patrimoine que nous nous proposons d'adapter au contexte camerounais.

L'exploitation de ces documents rend pour l'essentiel compte de l'importance du patrimoine pour les sociétés, des enjeux qu'il représente pour le développement durable d'un pays et de la nécessité qu'il y a d'informer les jeunes générations sur l'importance du patrimoine de manière à assurer une gestion durable de ce patrimoine et ses implications dans le développement d'un pays. L'exploitation d'ouvrages sur la méthodologie de la recherche en sciences sociales nous a permis d'élaborer des outils pour la collecte d'informations auprès de nos groupes cibles.

⁵⁹ Koum, B.A. *Initiation à la recherche : une nécessité professionnelle*. Yaoundé, UCAC. 2005, p. 31.

3.1.2 La démarche de terrain

En dehors de l'exploitation documentaire, d'autres informations recueillies auprès de nos groupes cibles ont contribué à élaborer le cadre logique de cette étude et aussi de construire notre argumentaire.

- L'enquête sociologique

« C'est une méthode de recherche d'informations réalisée par interrogation systématique des sujets d'une population déterminée pour décrire, comparer ou expliquer »⁶⁰ un phénomène social. Dans le cas présent, l'enquête s'est faite en interrogeant trois groupes cibles qui constituaient notre échantillon (élèves, enseignants cadres de la DPC au Ministère de la culture). L'outil de collecte d'informations est une série de questionnaires administrés aux groupes cibles. Cette enquête avait pour objectif de :

- examiner le rapport de la jeunesse camerounaise au patrimoine de leur pays ;
- mesurer le niveau de promotion du patrimoine vers le public ;
- d'apprécier la présence du patrimoine dans le système éducatif camerounais ;
- d'avoir l'opinion des enseignants et des professionnels du patrimoine quant à la mise en synergie des actions éducatives et culturelles dans le but de rendre meilleurs les rapports entre les jeunes et le patrimoine au Cameroun.

C'est l'ensemble de ces préoccupations qui nous ont permis de choisir l'échantillon composé de :

- 130 élèves d'écoles primaires et secondaires entre le cours moyen 1^{ère} année et la classe de seconde, âgés de 9 à 15 ans ;
- 100 enseignants d'histoire-géographie
- des cadres de la DPC

3.2 Résultats de l'enquête

Des réponses aux questions contenues dans la série de questionnaires⁶¹ administrés aux différents groupes cibles, il ressort en fonction des objectifs ci-dessus évoqués les résultats suivants :

Au niveau du rapport entre les jeunes scolaires et le patrimoine, 61,5% des 130 élèves enquêtés ne savent rien du patrimoine. 38,5% en ont une connaissance approximative. 61,5% admettent ne pratiquer aucune activité culturelle dans leurs établissements.

⁶⁰ Berthier, Nicole, *Les techniques d'enquête en sociales, méthodes et exercices corrigés*, Armand colin, coll. Cursus, Paris, 2010, p. 25.

⁶¹ Le contenu des différents questionnaires administrés se trouve en annexes.

Au niveau de la promotion du patrimoine auprès des populations en général et de la jeunesse en particulier, le personnel de la DPC n'a pas répondu au questionnaire qui lui était adressé.

Sur les 80 enseignants qui ont consenti à répondre au questionnaire, 63,5% d'entre eux sont favorables à l'introduction dans les programmes scolaires des activités culturelles et patrimoniales dans le but d'améliorer les rapports des jeunes à la culture et pour leurs propres connaissances.

3.3 Apport du stage professionnel

Encore appelé Bureau Multi-pays ou « Cluster », le Bureau UNESCO à Yaoundé est un Bureau dit hors siège qui couvre trois pays que sont : le Cameroun, la République Centrafricaine (RCA) et le Tchad. Ce bureau nous a accueillis pour notre stage de mise en situation professionnelle. Le bureau de l'UNESCO à Yaoundé est chargé de mettre en œuvre dans les trois pays qu'il couvre, les politiques et programmes dans les secteurs de compétence de l'UNESCO, à savoir : l'éducation, les sciences naturelles, les sciences sociales, la culture et la communication. Le bureau multi-pays de Yaoundé travaille en étroite collaboration avec les gouvernements des pays concernés et en collaboration avec les différents partenaires techniques et financiers et, notamment les autres agences du Système des Nations Unies.

Les séances de travail avec le Spécialiste du programme Culture et l'assistant du programme nous ont permis de mieux comprendre les enjeux de la préservation du patrimoine et de revoir la formulation du thème de notre mémoire qui est passé de : Contribution à la promotion et la valorisation du patrimoine culturel au Cameroun : le rôle des programmes scolaires, ensuite, Sensibilisation et éducation des jeunes au patrimoine : le rôle des programmes scolaires puis finalement à Education patrimoniale des jeunes : l'apport des programmes scolaires en vigueur au Cameroun. C'est aussi au cours de ce stage qu'avec l'aide de l'assistant culture, nous avons pu concevoir l'ensemble des questionnaires avec lesquels nous avons mené notre enquête auprès de nos groupes cibles.

La réalisation des tâches qui nous étaient dévolues et la participation aux différentes réunions, nous ont permis d'acquérir de l'expérience dans la rédaction des rapports administratifs et dans des domaines comme les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) qui sont importants pour la diffusion et la sensibilisation des populations à l'importance de la Culture et dont l'apport sera significatif lors la mise en œuvre du processus d'éducation des jeunes scolaires au patrimoine.

L'exécution des travaux de manière collaborative avec les collègues de différents secteurs de Programmes de l'UNESCO ayant des profils divers, nous a aussi permis de côtoyer de près et d'apprécier l'approche interdisciplinaire dans les projets de développement durable.

Les différents contacts établis avec certaines personnes pourront nous être bénéfiques lors de la recherche de financement et les plaidoyers auprès des autorités compétentes pour la mise en œuvre du projet professionnel.

4 ORGANISATION D'UNE CLASSE-PATRIMOINE SUR LE SITE HISTORIQUE DE BIMBIA

4.1 Introduction

Dans cette partie du travail, nous nous proposons de monter un projet qui met en exergue une composante de la **pédagogie d'éducation au patrimoine**⁶² basée sur les programmes scolaires. Ce projet se fait dans le cadre d'une phase expérimentale de ce qui devra plus tard constituer un vaste programme⁶³ d'éducation au patrimoine des jeunes scolaires du Cameroun. La « classe-patrimoine » rappelons-le est une classe transplantée sur un site patrimonial en rapport avec le programme et la leçon qui est enseignée ; elle peut se tenir sur deux ou trois jours (en temps scolaire et une semaine (pendant les vacances). Pour ce projet, nous avons choisi le paysage culturel de Bimbria en fonction de la thématique de la **traite négrière** qui est enseignée dans les programmes d'histoire des classes de quatrième (4^{ème}) au Cameroun.

Structure porteuse du projet : Association Rencontre de Développement (ASRED)

Siège social : Yaoundé

Pays : Cameroun

Boite Postale : 15126

Courriel : fiademasred@yahoo.fr/issayinkou@yahoo.fr

Tel : 00 237 77 53 77 38/99 97 04 94.

4.1.1 Contexte

Le Cameroun comme les autres pays africains a connu la traite négrière. L'île Nicholls à Bimbria a été un port d'embarquement des esclaves. La traite des noirs est donc une thématique qui fait partie du programme d'histoire enseigné aux élèves des classes de quatrième dans les lycées et collèges du Cameroun. Comme les autres thématiques d'histoire, on leur parle d'évènements et de lieux où se sont déroulés ces évènements. Malheureusement, ces élèves ne connaissent jamais de visu ces lieux de mémoires qu'ils côtoient parfois de très près ; nous en voulons pour preuve le palais des Roi Akwa où ont été signés d'importants traités contre l'esclavage entre les chefs dualla et les missionnaires anglais. Certains élèves du lycée d'Akwa que nous avons abordé connaissent ce palais de nom mais ne l'ont

⁶²Mots et groupes de mots en caractères gras sur indication du Pr. Jacques Bonniel, cours de *méthodologie du montage de projets*, université Senghor, Alexandrie, février, 2013.

⁶³Tegomo, Olivier, *Contribution à la promotion du patrimoine culturel camerounais en milieu scolaire : cas d'un projet pilote dans cinq établissements de la ville de Yaoundé (Cameroun)*, Université Senghor, Alexandrie, 2011, p. 36.

jamais vu ; palais pourtant situé non loin de leur établissement scolaire et devant lequel ils passent chaque jour pour se rendre en cours. Le site de Bimbia sur lequel nous nous proposons d'organiser une classe-patrimoine n'a pas meilleur sort. Buea (capitale de la région du sud-ouest où se trouve l'arrondissement de Limbé auquel est rattaché le village Bimbia) est connue comme ayant été la première capitale du Cameroun pendant la période coloniale. Bimbia comme site ayant abrité des activités de la traite négrière n'est pas mentionné dans les programmes d'histoire au Cameroun.

4.1.2 Objectifs

Objectif général : faciliter la découverte d'un patrimoine local par un projet qui propose une démarche et des activités qui aideront les enseignants à mieux exploiter avec leurs élèves la qualité, la richesse et l'intérêt du patrimoine de la communauté dans le cadre du programme scolaire.

Objectifs spécifiques : contribuer à la valorisation du patrimoine local du Sud-ouest - mettre en lumière une partie de l'histoire de l'esclavage au Cameroun méconnue ou oubliée - inciter à la mise en œuvre de projets similaires dans les autres régions du pays qui abritent des patrimoines – faire de ce projet et des autres des plaidoyers pour la réforme des programmes scolaires intégrant des activités patrimoniales - inciter à plus de recherches sur le patrimoine de la région du Sud-ouest et sur la traite négrière au Cameroun.

Objectifs pédagogiques

L'enfant doit :

- être capable de faire le lien entre les faits enseignés dans le cadre scolaire et les lieux de leurs déroulements ;
- être capable de repérer des enjeux liés à l'environnement local (les thèmes de la classe sont construits à partir de l'environnement local ; ainsi, il sera possible d'aborder les domaines de l'environnement : faune, flore, cours d'eau autour du site et leur rôle dans les activités de la traite négrière) et du patrimoine grâce à ce site qui traverse au moins deux époques de l'histoire du Cameroun. Grâce à la découverte de son environnement patrimonial, l'élève sera capable de mieux l'appréhender afin d'apprendre à le respecter ;
- être capable de s'émerveiller des découvertes (au quotidien, les élèves sont chargés d'informations. Mais ont-ils le temps de "profiter" de ces apprentissages ? La classe patrimoine se veut être un temps d'apprentissage au rythme des élèves, un temps pour s'émerveiller de ce que l'on a appris. Car il semble qu'un enfant qui aime ce qu'il a appris le retiendra d'autant mieux et saura même en parler autour de lui (à ses amis ou à des adultes) ;

- être capable de formuler par écrit ou par oral son opinion sur un sujet donné (la classe-patrimoine se veut un lieu privilégié de l'expression des élèves. Ils vont découvrir une quantité importante d'information et il semble important qu'ils sachent classer et organiser ces informations ;
- développer son esprit de créativité (des activités artistiques) telles que la peinture, l'écriture, la poésie et le théâtre leur permet de raconter à leur manière et avec leur propres mots la traite négrière ;

4.1.3 Public cible

En général, la pédagogie de l'éducation au patrimoine s'adresse à tous les scolaires. Pour ce projet et en fonction de leur participation ou de l'impact, les groupes ciblés par sont :

- Les élèves de la classe de quatrième du lycée bilingue de Limbé
- Les parents d'élèves du lycée bilingue de Limbé;
- Le corps enseignant ;
- Les professionnels de la culture en général et du patrimoine en particulier.

4.1.4 Zone d'intervention

Ce projet se conçoit comme une phase d'essai d'un programme qui devra à terme couvrir toute l'étendue du territoire Camerounais. Il a pour zone d'intervention la commune d'arrondissement de Limbé auquel est rattaché le village Bimbia⁶⁴ qui abrite le site patrimonial sur lequel vont se dérouler les activités de la classe-patrimoine. Pour une population de 84223 habitants (dont plus de la moitié est jeune) d'après les résultats du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat réalisé en 2005, l'arrondissement de Limbé compte plusieurs établissements d'enseignements secondaires. Pour ce projet, nous avons choisi de travailler avec le lycée bilingue de Limbé.

Lieu de mémoire, paysage culturel, le site historique de Bimbia est un patrimoine qui mérite d'être connu et mis en valeur car il peut contribuer au développement local. Ce paysage culturel est constitué de :

⁶⁴ Site historique de Bimbia est situé dans l'arrondissement de limbé, département du Fako, région du Sud-Ouest, Cameroun.

- l'île des esclaves ou Nicholls Island (port de transit et d'embarquement des esclaves recueillis dans les différents marchés aux esclaves à travers le Cameroun ;
- la forêt de Bonadikombo, (où se trouve la case des esclaves est une sorte d'antichambre où séjournaient les esclaves en attendant le navire qui devait les embarquer soit pour les Amériques ou pour l'île de Gorée au Sénégal si le navire n'était pas plein ;
- du camp Saker où se trouve l'église dédiée à la mémoire d'Alfred Saker missionnaire anglais ayant lutté contre la traite des esclaves.

4.1.5 Impacts du projet

La mise en œuvre de ce projet devrait avoir des impacts positifs sur la gestion du patrimoine dans l'arrondissement de Limbé, notamment sur les mesures de promotion auprès des jeunes.

- ✓ D'abord, ce projet permettra relever le défi de l'intégration d'une pédagogie d'éducation peu connue de la part des enseignants camerounais ;
- ✓ la mise en synergie de compétences diverses pour l'atteinte d'un même objectif qui est celui d'une gestion adéquate du patrimoine local qui prend en compte chaque aspect de la gestion du patrimoine depuis l'identification jusqu'à la mise en valeur en passant par la promotion ;
- ✓ de plus, la mise en œuvre de ce projet sera l'occasion d'un renforcement de capacités institutionnelles pour chaque acteur devant intervenir dans le programme d'éducation patrimoniale :
- ✓ les parents d'élèves, les enseignants, les décideurs, les élus locaux seront mieux informés sur leurs responsabilités en matière d'éducation des jeunes au patrimoine ;
- ✓ les sites patrimoniaux et les musées pourront être dotés de services éducatifs chargés d'élaborer avec les enseignants des programmes de visites, classes ou ateliers du patrimoine adaptés au besoin des établissements scolaires ;
- ✓ l'administration communale sera plus apte à mieux jouer son rôle de manager de la prise en compte du patrimoine dans les programmes locaux de développement⁶⁵;
- ✓ Des créations d'emplois durables liés à la gestion (travaux de réhabilitation ou d'entretien) du site patrimonial de Bimbia (artisans locaux et entreprises du bâtiment) ou à son exploitation

⁶⁵ La décentralisation donne une responsabilité nouvelle à des acteurs qui ne sont pas toujours préparés ; ce type de projet leur donne de comprendre le rôle qui est désormais le leur et comment le jouer.

(chercheurs, administrateurs, professionnels de la promotion et de la communication, jardiniers et gardiens, etc.), mais aussi professionnels de l'hôtellerie, de la restauration et de l'accueil touristique (guides touristiques ou guides-conférenciers pour jeunes publics, gestionnaire du site patrimonial), conservateur et des restaurateurs pour la prévention curative des objets du musée de l'esclavage de Bimbia qui pourra être créé ; des animateurs du patrimoine.

4.2 Mise en œuvre du projet

La réalisation de ce projet intègre un certain nombre d'actions à mener et qui seront planifiées dans le temps et pour lesquelles nous auront besoin d'instruments adéquats.

4.2.1 Activités à réaliser

Ces activités devront être au préalable définies de commun accord avec l'enseignant, pour établir l'objectif à atteindre pour chaque activité et les outils pédagogiques nécessaires. Ce travail se fait en amont entre professionnels du patrimoine et enseignants. Les principales activités sont :

- ✓ La visite thématique du site ;
- ✓ L'atelier du patrimoine (leçon + discussion) ;
- ✓ Les jeux de rôle (conte, théâtre, danse chants, poésie...)
- ✓ La lecture sur le patrimoine.

Mais avant les activités ci-dessus, il est indispensable d'avoir un cadre pour l'accueil des pensionnaires. La location d'hôtel étant jugée trop coûteux, il est donc prévu la construction d'un centre pédagogique proche du site qui abritera les pensionnaires pour cette classe du patrimoine, pour celles qui s'y tiendront et pour d'autres activités génératrices de revenus telles : location du centre pour des résidences d'artistes, des séminaires de formation, colonies de vacances, réunions...

4.2.2 Planification et durée du projet

Avant le séjour :

Le projet des classes patrimoine est envoyé aux établissements secondaires de l'arrondissement de Limbé et aux différents partenaires. (Campagne d'information et recherche de financements).

La construction du centre pédagogique devant accueillir les enfants est prévue proche du site.

Après un premier contact avec l’enseignant, un second aura lieu afin d’établir le projet d’activités du séjour. Il est souhaitable dans la mesure du possible que, cette rencontre se fasse au centre qui va accueillir les enfants, afin que l’enseignant puisse prendre connaissance du cadre et que l’échange entre lui, l’animateur du patrimoine et la direction soit facilité. Des réajustements du projet pourront alors être faits en fonctions des O.P. de l’enseignant.

Pendant le séjour :

Un temps de rencontre entre l’enseignant, la direction et l’animateur sera prévu une fois par jour afin de réguler l’organisation du séjour au jour le jour.

A la fin du séjour et par la suite

Il sera possible d’établir avec l’enseignant un programme dans la continuité de la classe patrimoine. Il pourra le mettre en place dans sa classe à l’aide de fiches techniques.

Tableau 2 : Chronogramme des activités

ACTIVITES	DUREE EN MOIS																	
	1-18																	
Campagne d’information ; recherche de partenariat et de financement	■	■	■	■	■													
Recrutement de la ressource humaine					■	■	■											
Lancement du projet : travaux de construction du centre pédagogique						■	■	■	■									
Equipement/Achat mobilier										■	■							
Séminaires de formation											■	■	■					
Confection d’outils pédagogiques											■	■	■					
Premier séjour classe-patrimoine																	■	
Bilan																	■	■

Tableau 3 : planning d'un séjour de 4 jours pour une classe-patrimoine

	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
8h		Petit déjeuner	Petit déjeuner	Petit déjeuner
8h 30		Ménage	Ménage	Ménage
9h		Classe ou Activité de prévue	Classe ou activité prévue	Activité Bilan
12h 30		Repas	Repas	Repas
14h		Classe ou Activité prévue	Classe ou Activité prévue	Retour
17h	Gouter	Gouter		
17H 30	Arrivée au centre et installation	Conseil des élèves	Conseil des élèves	
18h		Douche et préparation du repas	Douche et préparation du repas	
19h	Repas	Repas	Repas	
20h	Veillée	Veillée	Veillée	
22h	Coucher	Coucher	Coucher	

4.2.3 Moyens matériels et humains

Moyens matériels

- ❖ une structure d'accueil de 60 places composées de
 - 1 réfectoire : une grande salle modulable en 3 petites
 - 1 cuisine de collectivité
 - des sanitaires garçons/filles
 - 4 chambres à 1 lit avec salle de bain individuelle
 - 8 chambres à 4 lits (2 lits superposés)
 - 6 chambres à 5 lits (2 lits superposés)
 - 1 terrasse et une cour ombragée
- ❖ matériel nécessaire aux activités
 - 1 bibliothèque
 - 1 malle de jeu
 - 1 télévision
 - 3 tableaux soit 1 par classe

Moyens humains

- Une équipe d'encadrement composée de :
- 1 directrice pédagogique
- 3 animateurs du patrimoine soit 1 par classe
- 1 enseignant d'histoire
- 1 accompagnateur (représentant de l'APE)
- 1 metteur en scène
- 4 guides locaux
- 2 personnes assurant l'entretien des bâtiments

4.3 Montage technique et financement du projet

La mise en œuvre du projet se fera à travers l'Association Rencontre de Développement (ASRED) qui est le porteur du projet et grâce aux subventions la commune de Limbé, du MINESEC, du MINAC ; du financement des partenaires du projet et des contributions de l'APE.

4.3.1 Budgétisation

Le budget prévisionnel de ce projet s'élève à 38 043 712 FCFA soit environ 57 997,27 euros.

Les détails du budget se trouvent en annexe. L'apport de l'association s'élève à 12% du budget total.

4.3.2 Les partenaires du projet

Tableau 4 : Type de partenariat

Registre du partenariat	Partenaires
Appui technique	UNESCO, ICOMOS, ICOM, professionnels du patrimoine, MINESEC, Collectifs des artistes
Appui politique (labellisation du projet)	UNESCO, WWF, GIZ...
Appui financier	PNUD, UNESCO, MINAC, Mairie de Limbé, PLAN-Cameroun, WWF, GIZ, CEMAC, Représentations diplomatiques, APE, Orange, MTN, CAMTEL, CRTV...
Appui institutionnel	MINAC, MINJEUN, MINEDUB...

Tableau 5 : Type de partenariat²

Partenaires	Forme du financement
UNESCO, ICOMOS, ICOM, MINESEC, DPC	Assistance technique, formations, réalisation d'outils pédagogiques
Mairie de Limbé, Les chefs traditionnels...	Terrain et plan pour la construction du centre
MINAC, Mairie, UNESCO, WWF, GIZ,	Equipements, Salaires personnel, Transports, Nutrition, Assurance médicale

Représentations, Diplomatiques, Agences de voyages...	Equipements, Salaires personnel, Transports, Nutrition, Assurance médicale
MTN, Orange, CAMTEL, CTRV...	Communication autour du projet
PNUD, CEMAC, MINAC...	Construction du centre pédagogique

4.3.3 Risques

La mise en œuvre et la réussite de ce projet est possible si certaines contraintes sont surmontées, ces contraintes sont des risques liées aussi bien à l’environnement économique, social que politique. Nous pouvons entre autres, noter la possibilité que les potentiels partenaires financiers ne réagissent pas favorablement au projet, que nous risquons de faire face à un manque de volonté de la part des décideurs, aux lenteurs administratives, à la réticence des acteurs locaux. Sur un plan plus pratique, le fait que le paysage culturel de Bimbia soit en ruine et le mauvais état de la route qui y mène peuvent freiner le projet, ces risques ne peuvent être contournés que par une bonne communication autour du projet, une sensibilisation forte des élèves, des enseignants et des parents d’élèves, des plaidoyers en direction des décideurs pour la réhabilitation de ce paysage culturel, une recherche soutenue des financements par un choix adéquat des partenariats.

Conclusion

L'enquête menée auprès des jeunes scolaires camerounais et des enseignants, a permis de constater combien distants sont les rapports entre la jeunesse et le patrimoine au Cameroun, et que le système éducatif n'intègre pas de manière conséquente des activités culturelles dans les programmes scolaires. Cet état de chose s'explique par le fait que la promotion du patrimoine auprès des populations camerounaises et notamment des jeunes est insuffisante. Les autorités chargées de ces missions font à peine leur travail ; les privés qui s'y prêtent ne sont pas toujours formés ; donc, ne s'y prennent pas de manière adéquate et les outils utilisés pas toujours appropriés.

L'étude menée à partir du constat ci-dessus, nous a donné de rechercher par quel moyens il serait possible de sensibiliser le plus grand nombre de jeunes camerounais à l'importance du patrimoine pour le développement socioéconomique et culturel du pays. Les différentes lectures faites autour de la question du patrimoine et comment le promouvoir spécialement auprès des jeunes, nous ont amenés à comprendre que l'éducation formelle est un moyen efficace pour sensibiliser les jeunes au patrimoine car elle concerne et c'est le cas au Cameroun une large majorité de jeunes. L'idée de cette étude que nous avons intitulée « éducation patrimoniale des jeunes : l'apport des programmes scolaires en vigueur au Cameroun », est de mener des actions d'éducation au patrimoine auprès des jeunes en s'appuyant sur les programmes enseignés ; en faisant intervenir une pédagogie de projets alliant éducatif et culturel. Nous avons tout au long de ce travail, examiné quatre aspects de l'étude qui ont guidé notre recherche.

Le chapitre premier nous a permis de parler de la politique du patrimoine au Cameroun, de quoi est constitué ce patrimoine, les mesures de conservation, de protection et de valorisation du patrimoine camerounais ; des institutions au Cameroun chargées de la gestion du patrimoine ; les mesures de sensibilisation de la population à l'importance du patrimoine dans le développement durable au Cameroun et quelle serait l'apport des cursus scolaires dans l'éducation des jeunes scolaires au patrimoine ?

Dans le second chapitre, nous traitons de la définition du/des patrimoines en nous appuyant sur les conventions de l'Unesco et nous avons vu comment la notion de patrimoine a évolué au fil du temps passant d'un héritage individuel à un héritage collectif et qui englobe aujourd'hui plusieurs aspects matériel, immatériel, mobilier, immobilier, naturel, architectural, etc. Nous passons aussi en revue dans ce chapitre, la documentation autour du concept d'éducation au patrimoine de ses enjeux et de la pédagogie de l'éducation au patrimoine.

Nous parlons au chapitre trois des outils méthodologiques qui nous ont permis de mener notre étude autour du thème de l'éducation au patrimoine des jeunes scolaires au Cameroun. D'une part, de la conception de certains de ces outils tels que les questionnaires, lors du stage professionnel passé au bureau régional de l'UNESCO à Yaoundé, et d'autre part, des résultats des enquêtes qui nous ont permis de mesurer les rapports entre le patrimoine et les populations cibles sur le patrimoine.

Le projet (au chapitre quatre) de classe-patrimoine est une des actions à mener dans le cadre de l'éducation au patrimoine basée sur les programmes scolaires. Le site historique de Bimbia est méconnu de la population camerounaise, des élèves et des enseignants d'histoire bien qu'il ait été un site d'embarquement des esclaves lors de la traite négrière au 16^{ème} siècle. Ce projet de classe patrimoine s'appuie sur le programme d'histoire des classes de quatrième au Cameroun. Ce projet permettra non seulement de faire connaître ce site du patrimoine historique, mais aussi de raviver la mémoire collective. La mise en valeur de ce site sera un atout touristique et contribuera à la mise en valeur économique du village Bimbia. On espère aussi que ce projet permettra de lever le voile sur un aspect de l'histoire du Cameroun qui a été occultée.

Somme toute, la culture en général et le patrimoine culturel (au sens large du terme) en particulier, représente un enjeu important pour le développement social et économique des pays aujourd'hui. Il est important que chaque Etat mette en œuvre des moyens efficaces de promotion de son patrimoine auprès des populations et notamment des jeunes dont la sensibilisation représente un investissement sur le long terme. L'un des moyens de promotion du patrimoine auprès des jeunes réside dans l'éducation au patrimoine basée sur les programmes scolaires ; dans la mesure où c'est un moyen de sensibilisation de proximité qui, alliant éducatif et culturel, réussit à toucher un public très large dans son contexte habituel. De plus, par sa pédagogie qui est celle des projets impliquant une mise en œuvre sur des sites du patrimoine et des lieux culturels, l'éducation au patrimoine permet l'intégration des dimensions du développement local des territoires sur lesquels se développent ses projets.

Bibliographie

Barrie, François, « Patrimoine et transversalité », in *Etudier le patrimoine à l'école au collège, au lycée*, CRDP-Franche-Comté, coll. Ressources Patrimoine, 1999, 4p.

Berthier, Nicole, *les techniques d'enquête en sociales, méthodes et exercices corrigés*, Armand colin, coll. Cursus, Paris, 2010, 350p.

Brundtland, Gro, Harlem, *Notre avenir à tous*, Commission des nations unies sur l'environnement et le développement, 1988, 432p.

Buffet, Françoise, « Les médiations dans le partenariat culturel d'éducation » in *Entre école et musée : le partenariat culturel d'éducation*, Paris, 1998, 14p.

Caylux, Odile et al, *Sensibilisation des jeunes au patrimoine : guide méthodologique N° 2*, ed. A.V.E.C. , Hongrie, 2004, 70p.

CNDP, 2002, *Qu'apprend- t-on à l'école élémentaire ? et Qu'apprend- t-on au collège ?*, éditions CNDP-XO.

Commission Française du Développement Durable, « culture et développement durable : un projet de civilisation » in *Livre blanc des acteurs français du développement durable*, Johannesburg, avril, 2002, 3p.

Extrait du décret présidentiel N° 2005/177 du 27 mai 2005 portant organisation du Ministère de la Culture.

Feukwu Nouleu Guy, *Développement des pratiques artistiques et culturelles chez les jeunes scolaires au Cameroun : cas des rencontres « jeunesse créatrice » de Dschang*, Université Senghor, Alexandrie, 2011, 62p.

Fauble, Elisabeth, *En sortant de l'école...musées et patrimoine*, Paris Hachette, 1992, 142p.

Gachet, Marie-Claire, « Le patrimoine dans les programmes scolaires » in *Etudier le patrimoine à l'école au collège, au lycée*, CRDP-Franche-Comté, coll. Ressources Patrimoine, 1999, 4p.

Hameni, Blaise, *Les méthodes actives dans le système éducatif camerounais : le cas de la NAP dans l'enseignement de la philosophie en classes de terminales à Yaoundé*, mémoire de Master, CNF, Yaoundé, 2007, 126p.

Koum, B.A. *Initiation à la recherche : une nécessité professionnelle*. Yaoundé, UCAC. 2005, 210p.

Mairot, P. (Dir), Mathias A., Ruelland A., *Pour étudier le patrimoine à l'école, au collège, au lycée*, Hachette, Paris, 2005, 160p.

Minla Mfou'ou, Jeanot, « La décentralisation une opportunité pour améliorer le développement et la gouvernance locale » in *Traverses N° 25*, Québec, 2006, 24p.

Neba, Suh, Aaron, *Géographie moderne du Cameroun*, Neba-Camden, N-J, Philadelphie, 1987, 209p.

- Négrier, Emmanuel, *Patrimoine et décentralisation : une étude en Languedoc-Roussillon*, Paris, l'Harmattan, 2002, 330p.
- Noukeu, Serge, *Education et sensibilisation aux objets culturels au Cameroun : éléments de lutte contre le vol et le trafic illicite des biens culturels de la région du grassland*, Université Senghor, Alexandrie, 2011, 91p.
- Nora, Pierre (Dir), *Les lieux de mémoires : le territoire ; l'Etat, le patrimoine*, Paris, Gallimard, 1987, 665p.
- Nora, Pierre, *A l'école du patrimoine. Les jeunes et le patrimoine architectural*, Paris, Hachette, SCÉRÉN-CRDP, 1989, 128p.
- Patin, Valérie, *Tourisme et patrimoine*, Paris, DF, 2007, 208p.
- Poncy, Hélène, « Histoire et évolution d'une notion », in *Etudier le patrimoine à l'école, au collège au lycée*, CRDP de Franche-Comté, 1999, 10p.
- Poncy, Hélène, « Patrimoine et démarches pédagogiques » in *Etudier le patrimoine à l'école, au collège au lycée*, CRDP de Franche-Comté, 1999, 15p.
- Poncy, Hélène, « Patrimoine au quotidien » in *Etudier le patrimoine à l'école, au collège, au lycée*, CRDP de Franche-Comté, 1999, 16p.
- Rhazaoui, Ahmed, Grégoire, Luc-Joël, *L'Afrique et les objectifs du millénaire pour le développement*, Paris, Economica, 2005, 635p.
- Réseau école et nature, *Eduquer à l'environnement par la pédagogie de projet*, Paris, l'Harmattan, 1996, 63p.
- Tegomo T. Olivier, *contribution à la promotion du patrimoine culturel camerounais en milieu scolaire : cas d'un projet pilote dans cinq établissements de la ville de Yaoundé*, Université Senghor, Alexandrie, 2011, 59p.
- Tainturier, Laurent, « L'enseignant détaché, un spécialiste des outils pédagogique du patrimoine ? » in *Etudier le patrimoine à l'école, au collège, au lycée*, CRDP-Franche-Comté, coll. Ressources Patrimoine, 1999, 3p.
- Tohme, Georges, Henriette, T. *Education et protection de l'environnement*, Paris, puf, coll. « l'éducateur », 1991, 361p.
- UNESCO, *Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel*, Art.3. Paris, 1972.
- UNESCO, *Convention sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*, Art. 14 (a) (i), Paris, 2003.
- UNESCO, *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*, Paris, 2005.

UNESCO, *36 C/5 programmes et budgets 2012-2013 GP IV : Culture*, Paris, Unesco, 2012.

UNESCO, *Le patrimoine mondial aux mains des jeunes : kit pédagogique à l'usage des enseignants*, Paris, Unesco, 1994, 179p.

Vernaz, Ghislaine, « Le partenariat dans le projet d'école ou comment contextualiser le culturel et l'éducatif ? » in *Entre école et musée : le partenariat culturel d'éducation*, Paris, 1998, 5p.

Viellard-Baron, Jean-Louis, *Qu'est ce que l'éducation ? Montaigne, Fichte et Lavelle*, Paris, Vrin, 1994, 128p.

Liens utilisés

www.cndp.fr/acceuil.html: l'art à l'école, le patrimoine, consulté le 20 août 2012.

www.hanocultures.com: « Patrimoine du Cameroun », consulté le 18 novembre 2012.

www.unesco.org/new/fr/culture/themes/movable-heritage-and-museums/unesco-database-of-national-culture-heritage-laws/frequently-asked, consulté le 05 décembre 2012.

www.wwf.fr/s-informer/nosmissions/education-a-l-environnement, consulté le 22 janvier 2013.

www.chateau-guillaume-leconquerant.fr/web/.../ : Service pédagogique château Guillaume le Conquérant, fiche enseignant : la notion de patrimoine, consulté le 26 décembre 2012.

<http://www.cameroon-info.net/stories/0,36924,@,bimbia-sud-ouest-40-millions-fcfa-pour-restaurer-le-port-d-embarquement-des-escl.html>, consulté le 16 décembre 2012.

<http://www.journalducameroun.com/article.php?aid=12129>, consulté le 14 décembre 2012.

<http://cameroun.unblog.fr/2011/07/07/bimbia/>, consulté le 14 décembre 2012.

<http://www.mintour.gov.cm/index.php/news/Bimbia-40.millions-de-FCFA-pour-le-site-historique>, consulté le 13 décembre 2012.

<http://www.minepded.gov.cm>, consulté le 16 décembre 2012.

<http://archeocameroun.afrikblog.com/archives/2011/02/09/20341326.html>, consulté le 08 octobre 2012.

Annexes

Annexe 1 :

BUDGET PREVISIONNEL					
DEPENSES				RECETTES	
Dénomination	Unité	Prix unité	Montant en f CFA	Sources	Montants en f CFA
Investissement				Ressources locales	
Construction du centre	1	10 500 000	10 500 000	Participation des bénéficiaires	
Lit	68	15 000	1020000	Contribution APE	432 000
Matelat	68	20 000	1360000	Ressources propres	
Chaise	72	4000	288000	Fonds associatifs	132000
Table	12	6000	72000	Location centre	
Mobilier de bureau	2	80000	160000	Hebergement touristique	
Outils pédagogiques	Forfait	3000000	3000000	Formation	
Armoire	2	35 000	70000	Location centre	
Matériel informatique	Forfait	800 000	800000	Location matériels audiovisuel	
Vidéo projecteur	1	400 000	400 000	Subvention publique	
Camescope	1	300000	300000	Commune	
Appareil photo	1	70 000	70000	Ministères	8 360 000
Télévision	1	45000	45000	Internationales	25 043 600
Lecteur DVD	1	40 000	40 000	Ressources privées	
Couvert	Forfait	222 600	222600	Mécénat	
Congelateur	1	250000	250000	Fondations et autres part.	4 076 112
Frais de formation	1	6446000	6446000		
Fonctionnement					
Honoraire du personnel					
Directrice pédagogique	1	300000	300000		
Animateur du patrimoine	3	250000	750000		
Guide - conférencier	4	200000	800000		
Metteur en scène	1	200000	200000		
Personnel d'entretien	2	150000	300000		
Communication	Forfait	6 000 000	6000000		
Internet	Forfait	50000	50000		
Eau	Forfait	10000	10000		
Electricité	1	50000	50000		
Gaz	1	32000	32000		
Nutrition	72	1500	432000		
Imprévus	12%		4 076 112,00		
Total Dépenses			38 043 712	Total Recettes	38 043 712

Annexe 2 : programme d'histoire classe de 4^{ème}

Histoire

SOMMAIRE

- Avant-propos
- Comment utiliser ce livre

LE MONDE XVIII^{ème} - XIX^{ème} SIÈCLE

1. Les transformations du monde
2. Les débuts de la traite des Noirs
3. La traite atlantique
4. Les Européens et le monde
5. La puissance de l'Europe

L'AFRIQUE XVIII^{ème} - XIX^{ème} SIÈCLE

6. L'Afrique septentrionale
7. La savane soudanaise
8. Les royaumes de la côte ouest
9. L'Afrique centrale
10. L'Afrique australe et orientale

LES BOULEVERSEMENTS DU MONDE

FIN DU XVIII^{ème} - DÉBUT DU XIX^{ème} SIÈCLE

11. Amérique : révolutions et indépendances
12. Europe : mouvement des idées et révolutions
13. Europe : la révolution économique
14. La traite négrière : fin et conséquences
15. Le renouveau politique en Afrique
16. Le renouveau économique en Afrique

Annexe 3 : questionnaires d'enquête

Questionnaire jeunes scolaires entre 9 et 15ans

Education patrimoniale des jeunes : l'apport des programmes scolaires en vigueur au Cameroun.

Classe : -----

Etablissement : -----

Age : -----

1- Qu'est ce le patrimoine ?

2- Qu'est ce que le patrimoine culturel ?

3- Que savez-vous du patrimoine culturel et naturel du Cameroun?

4- Dans quelles disciplines de votre programme scolaire fait-on allusion au patrimoine culturel et naturel ?

5- Citez des éléments du patrimoine culturel du Cameroun (2 ou 3)

6- Citez des éléments du patrimoine naturel du Cameroun (2ou 3)

7- Y-a-t-il au Cameroun un élément culturel ou naturel classé sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité ? ----- Lequel ?-----

8- Qu'est ce qu'un musée ?

9- Que trouve t-on dans un musée

10- Avez-vous déjà visité un musée ?----- A quelle occasion ?-----

11- Avec qui étiez-vous ?

12- A quoi sert un musée ?

13- Citez les musées du Cameroun que vous connaissez

14- Qu'est ce qu'un monument ?

Citez les monuments du Cameroun que connaissez

15- Que peut représenter un monument

16 Pratiquez-vous souvent des activités culturelles dans votre établissement ?-----Si oui à quelle occasion ? Citez quelques unes de ces activités -----

17- Pourquoi pensez-vous qu'il est important de préserver le patrimoine culturel et naturel du Cameroun

Questionnaire à l'adresse du personnel enseignant

Education patrimoniale des jeunes : l'apport des programmes scolaires en vigueur au Cameroun.

1-Comment appréhendez-vous le patrimoine culturel et naturel?

2-Pensez-vous que les programmes scolaires en vigueur au Cameroun prennent suffisamment en compte la notion du patrimoine culturel et naturel ? (programmes des disciplines que vous dispensez)--
- -----Si non, pourquoi à votre avis ? -----Si oui, nommez quelques activités en lien avec la discipline qui permettent de le mettre en évidence

3 Quel lien faites-vous entre patrimoine et développement durable (sur l'importance du patrimoine culturel et naturel dans le développement durable)?

4- Quel rôle pensez-vous que le système éducatif national puisse jouer dans le développement des politiques visant à éduquer les jeunes scolaires à l'importance du patrimoine culturel et naturel du Cameroun ?

5- Quelles propositions pour une adéquation entre les programmes scolaires et la promotion de la culture pourriez-vous faire aux ministères des Arts et de la Culture, du Tourisme et celui de la Jeunesse dans l'optique de concevoir des programmes scolaires qui tiennent compte la valorisation et de la sauvegarde du patrimoine

7- Quels enjeux selon vous, découlent d'une éducation des jeunes scolaires au patrimoine culturel et naturel de leur pays (économique, social, environnemental) ?

8- des activités culturelles para ou périscolaires liées aux disciplines que vous dispensez sont –elles prévues dans le programme ? Si oui, quelles sont ces activités ?

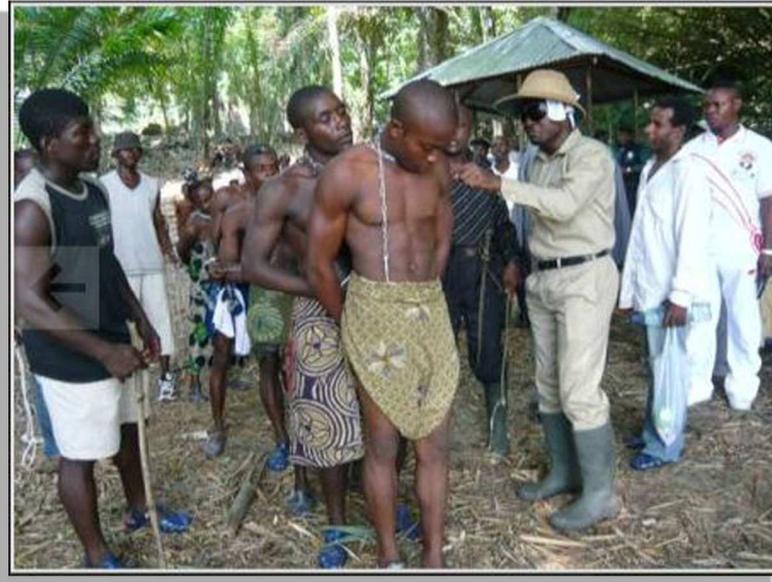
9- Ces disciplines sont –elles effectivement pratiquées ? Sinon, pourquoi ? Si oui, comment ?

Questionnaire à l'adresse du personnel du Ministère des Arts et de la Culture du Cameroun

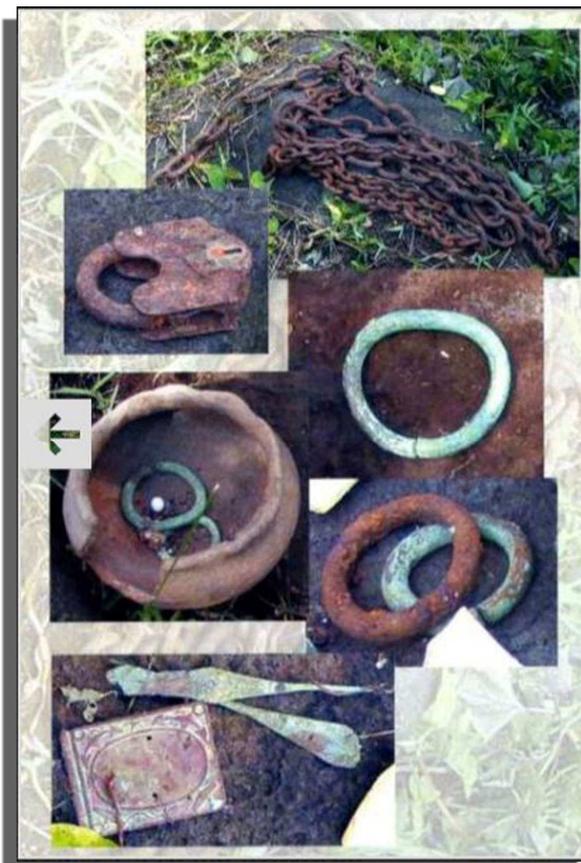
Education patrimoniale des jeunes : l'apport des programmes scolaires en vigueur au Cameroun.

- 1- Existe-t-il une liste du patrimoine national culturel et naturel
- 2- Quelles types de mesures sont prises pour susciter une prise de conscience de l'importance de ce patrimoine au sein de la population jeune ?
- 3- Quelles actions sont menées par votre département pour faire connaître et souligner l'importance du patrimoine culturel et naturel auprès des populations, notamment des jeunes en général et des scolaires en particulier ?
- 4- Pensez-vous que les jeunes camerounais scolaires en particulier sont suffisamment informés sur l'importance du patrimoine dans le développement ? -----Si oui, pourquoi
- 5- Sinon, quels types d'actions et d'outils sont développés par votre département ministériel pour améliorer la sensibilisation et l'éducation des jeunes au patrimoine culturel et naturel du Cameroun ?
- 6- Quelles autres actions (en dehors de celles que vous menez) peuvent selon vous servir à impliquer efficacement les jeunes dans la gestion de leur patrimoine (promotion, valorisation, protection et transmission) ?
- 7- Quel rôle selon vous, l'éducation formelle (à travers ses programmes scolaires) peut-elle jouer dans l'éducation des jeunes à l'importance de leur patrimoine culturel et naturel ?
- 8- Quelles types de partenariats pourriez-vous établir avec les ministères de l'éducation de base et des enseignements secondaires dans l'optique de concevoir des programmes scolaires qui tiennent compte de l'aspect culturel et naturel du patrimoine au Cameroun?
- 9- Quels types de programmes pourraient être développés à cet effet ? -
- 10- Quels enjeux selon vous, découlent d'une éducation des jeunes scolaires au patrimoine culturel et naturel de leur pays (économique, social, environnemental, culturel) ?

Annexe 4 : Images de Bimbia⁶⁶



Scène de jeu de rôle dans la forêt de Bimbia-Bonadikombo

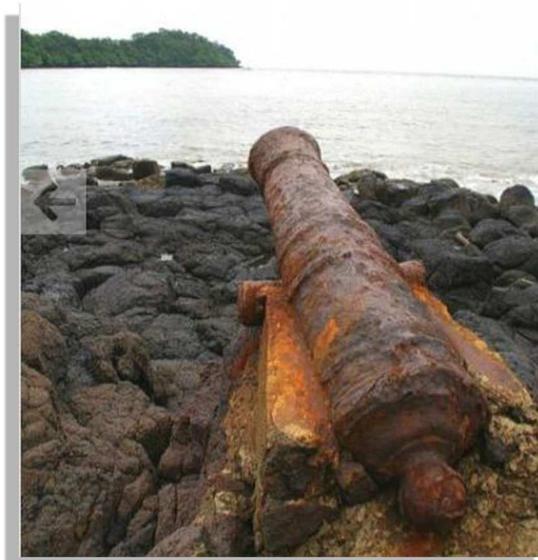


Objets de la traite négrière : fers, chaînes, scalpels anneaux et cadenas servant à entraver les esclaves.

⁶⁶ Source photos : <http://cameroun.unblog.fr/2011/07/07/bimbia/>



Eglise construite en mémoire d'Alfred Saker, partisan de la lutte contre la traite des noirs au Cameroun



Canon allemand tourné vers l'île Nicholls : vestige de l'époque coloniale



Ile Nicholls

Annexe 5⁶⁷

Ratified and Non-Ratified Conventions by Country

http://www.unesco.org/eri/la/conventions_by_country_p.asp?langag...



Conventions ratifiées

Cameroun

Convention	Date du dépôt	Type de dépôt
Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, avec règlement d'exécution. La Haye, le 14 mai 1954.	12/10/1961	Adhésion
Protocole à la Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé et résolutions de la Conférence. La Haye, le 14 mai 1954.	12/10/1961	Adhésion
Accord pour l'importation d'objets de caractère éducatif, scientifique ou culturel, avec annexes A, B, C, D et E et Protocole annexé. Florence, le 17 juin 1950.	15/05/1964	Adhésion
Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels. Paris, le 14 novembre 1970.	24/05/1972	Ratification
Convention universelle sur le droit d'auteur avec Déclaration annexe relative à l'article XVII et Résolution concernant l'article XI. Genève, le 6 septembre 1952.	01/02/1973 ¹	Adhésion
Convention universelle sur le droit d'auteur révisée à Paris le 24 juillet 1971 avec Déclaration annexe relative à l'article XVII et Résolution concernant l'article XI. Paris, le 24 juillet 1971.	01/02/1973	Adhésion
Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel. Paris, le 16 novembre 1972.	07/12/1982	Ratification
Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats de la sauvagine. Ramsar, Iran, le 2 février 1971.*	20/03/2006	Adhésion
Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Paris, 20 octobre 2005.	22/11/2006	Adhésion
Convention internationale contre le dopage dans le sport. Paris, 19 octobre 2005	15/10/2007	Adhésion
Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Paris, le 17 octobre 2003.	09/10/2012	Ratification

¹Date à laquelle un instrument d'adhésion à la Convention universelle sur le droit d'auteur, révisée à Paris le 24 juillet 1971, a été déposé au nom de cet Etat. Conformément à l'article IX (3) de cette Convention, une telle adhésion constitue aussi une adhésion à la Convention de 1952.

* Les Etats marqués d'un astérisque ont accepté les amendements aux articles 6 et 7 de la Convention adoptés par la Conférence extraordinaire des Etats parties (Régina, Canada, 1987). Ces amendements sont entrés en vigueur le 1er mai 1994.

⁶⁷ www.unesco.org/eri/la/conventions-by-country.asp?langage=F&type consulté le 05 décembre 2012.